

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus

Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province de
Brabant Wallon

N° 125

Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant

LE
FOLKLORE
BRABANÇON

PÉRIODIQUE
TOME XXII
N° 125
PRIX 25 : Frs.



BRUXELLES

12, VIEILLE HALLE AU BLE

Mars 1950

S 274

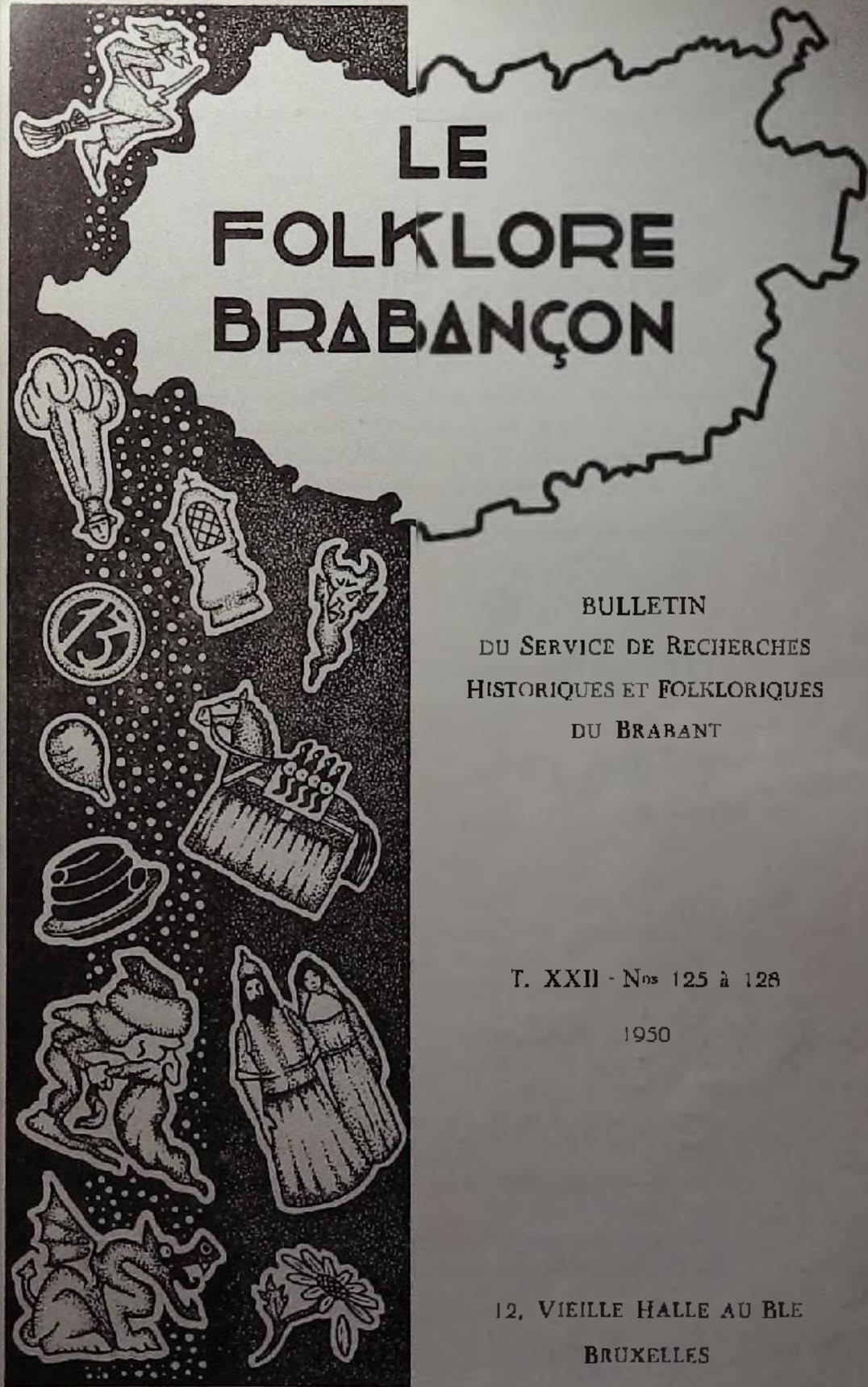
19 MARS 1977

BIBLIOTHEQUE REGIONALE
DE NIVELLES
Rue de Charlemagne 4
1400 NIVELLES
Tel. 067/22.77.88

Le Folklore Brabançon

T XXII. — Nos 125 à 128

1950



LE FOLKLORE BRABANÇON

BULLETIN
DU SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES
DU BRABANT

T. XXII - Nos 125 à 128

1950

12, VIEILLE HALLE AU BLE
BRUXELLES

Paul Capoen 1950

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Attribution hâtive des origines. — L'Origine de l'air local nivellois. — Notes critiques d'interprétation : le « sex appeal » de Jean de Lardier; la naissance d'Ogier le Danois. — Réflexions d'un Folkloriste. — Bibliographie. — Mouvement Folklorique. — Nécrologie.

Attribution hâtive des origines

ALBERT MARINUS.

DES que l'homme se trouve en présence d'une manifestation folklorique, il est préoccupé d'en connaître l'origine. Aussitôt, il se pose des questions : d'où cela vient-il ? de quand cela date-t-il ?

I. — D'OU CELA VIENT-IL ? N'est-ce pas à priori écarter la possibilité d'une création autochtone ? Pourquoi exclure ainsi tout de suite l'éventualité d'une invention locale ? Les conditions d'une apparition originale ne se sont-elles pas rencontrées sur place ? Et

a.s.b.l. BIBLIOTHEQUE
PRINCIPALE DE
NIVELLES
Place Albert 1^{er}, n° 1
1400 NIVELLES
Tél. 067/22.77.88

P274 398 (493.2)
FOL
I

même s'il y a eu imitation d'un fait semblable existant préalablement ailleurs, les mêmes conditions ne devaient-elles pas exister pour que le fait s'adapte ? Si un fait se rencontre à peu près simultanément partout à la fois, n'est-ce pas qu'à un moment déterminé de l'histoire, l'état des esprits, similaire partout, l'opinion si on veut, conduisit à l'apparition du fait ? Ce qu'il conviendrait dès lors de restituer, ce qui à notre avis est la chose capitale à expliquer, c'est cet état d'esprit. Ce n'est pas seulement la description de la manifestation, aussi détaillée soit-elle, qui est le problème essentiel à résoudre, c'est la description du milieu social à ce moment de l'histoire.

* * *

2. — DE QUAND CELA DATE-T-IL ? Autre tendance de l'esprit : vouloir reporter dans un lointain passé l'origine des faits. À quoi cela peut-il servir sinon à établir qu'il y a dans notre milieu actuel une conception spéciale, relative à un certain objet, qui persiste à travers les siècles ? Mais, ce que nous constatons, c'est que, une date étant apportée par un document, on croit aisément atteindre le moment de l'apparition du fait; on croit trouvée la date d'origine, sans se préoccuper bien fort si le document visé a été écrit au moment même où le fait est apparu. Or, il peut avoir, et il a généralement, une origine plus ancienne. Mais, l'idée de la filiation, se joignant à l'idée de la date fixée par le document, amène trop facilement le chercheur à retrouver dans les contingences ambiantes du moment, les éléments qui expliquent l'apparition du fait à un moment déterminé. Cette manière de procéder conduit à des conclusions fausses qui s'implantent parfois tellement qu'on a peine à en modifier le cours et à les extirper. Nous allons prendre des exemples afin de concrétiser notre pensée et, puisque cette étude est appelée à être publiée en Espagne,

nous les choisirons de nature à intéresser les Espagnols autant que les Belges.

* * *

LA PERIODE ESPAGNOLE. La Belgique a rarement joui de son indépendance. Aussi, son histoire se divise en périodes baptisées du nom du pays souverain : période romaine, période franque, période bourguignonne (bien que, à cette époque, les souverains étaient plutôt indigènes), période autrichienne, période espagnole, deuxième période autrichienne, période française, période hollandaise. Le Belge, en fait, a toujours été un résistant, toujours il fut en guerre contre ceux qui exerçaient le pouvoir et cette disposition d'esprit se manifeste encore à l'égard de son gouvernement, quand celui-ci émane de la Nation.

Pendant des siècles, les Belges n'ont-ils pas déjà tenu des conciliabules secrets dans leurs forêts à l'époque de la domination romaine ?

Mais il n'en reste pas moins que chaque période d'occupation a laissé des traces dans les idées, dans les mœurs, dans les coutumes, dans les croyances, dans le langage, dans les lois et même dans le sang. On rencontre encore souvent chez nous, et on se les montre en souriant, des femmes dont on dit qu'elles ont « le type espagnol ».

L'Espagne a laissé des traces incontestables de son passage chez nous et de sa domination plus que séculaire. Pendant un siècle, elle eut chez nous des troupes, des gouverneurs, des fonctionnaires et le contact avec la population, de ces étrangers, ayant leurs mœurs à eux, leurs conceptions, leurs usages, leur langage, a conduit à des imitations, à des adaptations des idées, des mœurs de l'occupant (et réciproquement dans une certaine mesure). L'influence la plus visible apparaît

déjà dans le costume, la façon de se vêtir, dans le sens de l'honneur, dans la danse, dans le savoir-vivre.

Si nous allons combattre ici, de fausses attributions d'origine, de manifestations folkloriques à l'Espagne, il ne faudrait pas, faisant une généralisation erronée, nous attribuer la négation de toute influence de l'Espagne sur l'*humus* dans lequel nous vivons encore aujourd'hui.

LES GEANTS. On considère l'utilisation de géants dans un grand nombre de manifestations folkloriques de chez nous comme une des caractéristiques du Folklore Belge et on les croit d'importation espagnole. Pourquoi ? Parce que on en trouve encore en Espagne où ils accompagnent toujours, pensons-nous, les processions ? Souvent, ils sont remisés dans les Eglises et ils appartiennent au matériel employé lors des cortèges religieux, avec les dais, les bannières, etc. Or, jadis, nos géants belges accompagnaient aussi les processions. Une série de mesures prises sous Joseph II, puis au cours du XIX^e siècle par les autorités ecclésiastiques, les en ont expulsés. Ils ont été repris par le peuple et figurent actuellement dans des cortèges profanes, qui sortent d'ailleurs souvent le même jour que la procession. Le fait que Belgique, Hollande méridionale, France du Nord, tous territoires occupés ou disputés par l'Espagne forment une zone où des géants sont rencontrés; le fait que des documents d'archives établissent leur existence sous le régime espagnol, a fait attribuer leur origine chez nous, et leur introduction dans nos cérémonies religieuses, à des influences espagnoles, des imitations de ce qu'ils pratiquaient chez eux. Telle fut longtemps l'opinion de nos folkloristes, telle est encore celle du grand public et même celle de beaucoup de folkloristes amateurs. C'était là une opinion établie sur des



Géants dans la procession del Corpus, à Barcelone.
Dessin du *Monde Illustré*, 1871. Dessin de M. Verge. Aujourd'hui
encore les géants sont dans la procession

coïncidences, sur le dépouillement d'un seul dépôt d'archives. Il y a longtemps déjà cependant que, dans les



Géants de Bruxelles et de Malines dans la salle de sculpture du Palais des Beaux Arts à Bruxelles, en 1929, à l'occasion d'une exposition d'art populaire.

archives de Namur, on avait trouvé trace de géants au courant du XV^e siècle, à un moment où l'Espagne n'avait

encore pu exercer aucune influence. La sagesse aurait dû commander à des chercheurs prudents de tirer sim-



Géants de Bruxelles et de Malines dans la salle de sculpture du Palais des Beaux Arts à Bruxelles, en 1929, à l'occasion d'une exposition d'art populaire.

plement comme conclusion de ces coïncidences que, au XVI^e siècle, il y avait des géants en Espagne et en Bel-

gique, de réserver toute opinion concernant une filiation ou une attribution d'origine jusqu'à plus ample information, de s'assurer, comme moyen de recoupement, s'il n'y avait pas de géants en d'autres pays où l'Espagne n'exerçait aucune souveraineté. N'aurait-on pas aussi hier pu dire, avec les éléments dont on disposait, que les Espagnols ayant rencontré des géants en Belgique dans les processions, ils avaient imité les Belges et créé chez eux des géants ? La prudence eut commandé aux chercheurs d'émettre une hypothèse : celle que, au XVI^e siècle, il était d'usage en diverses contrées d'Europe de faire figurer des géants dans les cortèges religieux. C'est tout.

Les connaissances nouvelles actuellement acquises, démontrent qu'il y avait déjà des géants en Belgique dans la seconde moitié du XIV^e siècle, à Nivelles notamment, c'est-à-dire à une époque où il ne pouvait être question d'une domination espagnole, où l'influence de l'Autriche ne se faisait pas encore sentir, où les Souverains étaient des princes autochtones : Philippe le Bon, Charles le Téméraire.

On ne se doutait même pas à cette époque que nos contrées tomberaient sous la souveraineté de l'Espagne.

Il ne peut donc plus être question, à aucun prix, d'attribuer l'origine de nos géants belges à une imitation de ce qui se faisait dans ce pays.

Une autre erreur d'attribution d'origine, rencontrée en Belgique, c'est que les géants sont une caractéristique de la partie flamande du pays. D'où vient cette erreur ? Elle est d'autant plus impardonnable qu'il y a des géants traditionnels à Nivelles, à Ath, villes situées en pays wallon et que les documents actuellement dépouillés établissent qu'il y en eut dans un passé aussi ancien, en diverses autres villes de wallonie : Namur et Binche entre autres. L'erreur provient ici non plus d'une coïncidence, mais d'une simple apparence. Comme il en

subsiste beaucoup plus en pays flamand qu'en pays wallon, cela a suffi pour commettre cette erreur d'attribution.

L'extension des études comparées montre aussi que l'usage des géants n'est particulier à aucun peuple, à aucun continent, mais une sorte de caractéristique de l'humanité. N'y en a-t-il pas encore aujourd'hui aux Indes, en Chine ?

Mais, ce qui serait le plus utile à expliquer, ne l'est pas encore et semble loin de l'être : quelle est exactement la signification de ces géants ? A quel besoin, à quelle disposition d'esprit correspondent-ils ? Un sentiment fort vivace doit leur être toujours porté, puisque, tant après la guerre 1914-1918, qu'après celle de 1940-1945, toute ville détruite s'est empressée de reconstruire ses géants et que leur réapparition a donné lieu à de grandes liesse.

* * *

LE JEU DU DRAPEAU. C'est aussi une manifestation folklorique dont on attribue l'introduction chez nous à l'Espagne. Voici en quoi consiste ce « Jeu ». Un homme tient en main un drapeau, dont l'étoffe est attachée à une hampe d'une forme spéciale. Assez courte, elle se termine, du côté de la poignée, par une masse métallique faisant contrepoids au drapeau, de telle façon qu'en tenant ce dernier à un endroit déterminé de la hampe, les deux parties soient absolument équilibrées.

L'homme « le manieur » agite ensuite ce drapeau au-dessus de sa tête, autour de son cou, sous les bras, à la ceinture, à l'articulation du genou, au coup de pied. Il le fait tourner sans cesse, le passant sous un bras, sous les deux, sous une jambe, puis sous l'autre. L'étoffe ne doit jamais toucher le sol, ni s'enrouler autour de la hampe. C'est un exercice excellent qui met successivement en mouvement tous les muscles du corps. Bien

exécuté, il est gracieux et il est fort dommage que cet usage soit à peu près perdu chez nous. Ajoutons que



En de gr. hoort hie i uan voot e base.



En de gr. hoort hie i uan voot e base.



En de gr. hoort hie i uan voot e base.



En de gr. hoort hie i uan voot e base.



En de gr. hoort hie i uan voot e base.



En de gr. hoort hie i uan voot e base.

Le jeu du drapeau, série de scènes extraites d'une planche intitulée: *Salle d'Armes à Amsterdam*, prouvant que dans les Pays-Bas septentrionaux, tout comme en Italie, c'est-à-dire en dehors des territoires soumis à l'Espagne, ce jeu faisait partie du programme des établissements publics ou privés où le maniement des armes était enseigné. Bois du XVII^e S., édité à Amsterdam, chez J. Ratelhand. (cfr : Van Heurck et Hoekenoggen : *L'Imagerie des Pays Bas*, p. 40).

des manières compliquaient les mouvements précités par des figures qui étaient de véritables acrobaties.

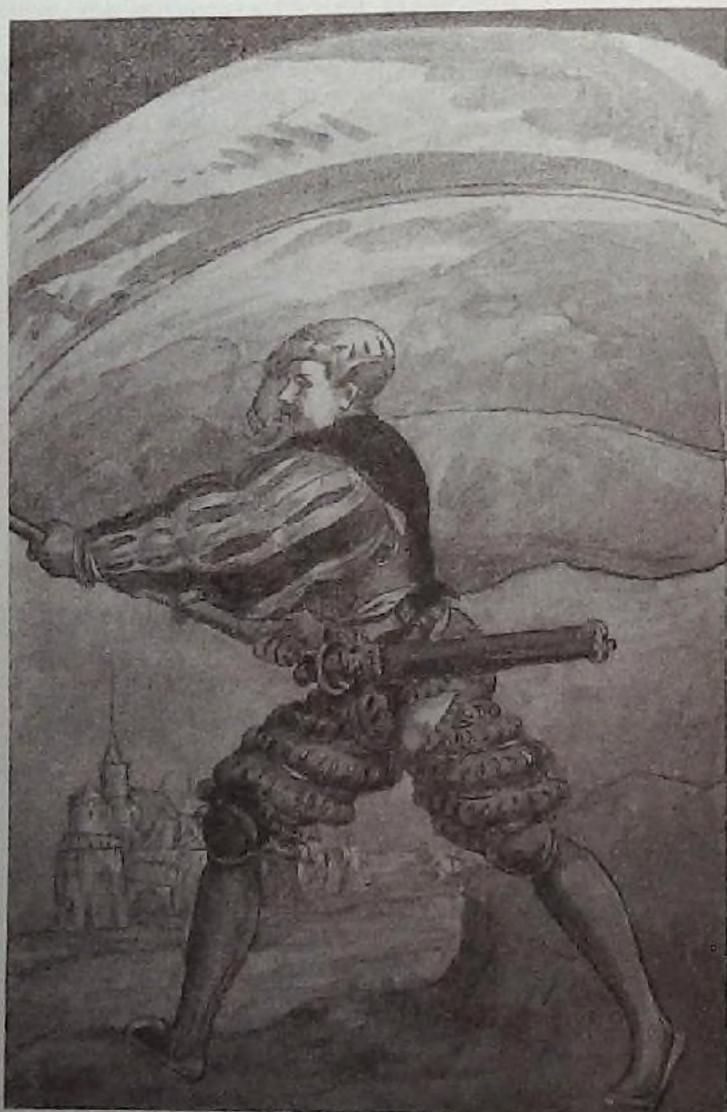
Nous ne savons pas au juste depuis quand cette pratique existe chez nous. On trouve dans certains de nos musées de vieux drapeaux, munis de cette hampe. Il en est du XVI^e siècle, approximativement. Mais pourquoi attribue-t-on aux Espagnols l'introduction de cet



Le jeu du drapeau exécuté en 1935 à l'Exposition de Bruxelles, par un Boy-Scout de Schaerbeek.

exercice ? On le pratique encore en Hollande, en Suisse et en Italie. On l'a pratiqué dans certaines régions d'Allemagne et de Bohême, c'est-à-dire des régions où jamais l'Espagne n'a exercé de souveraineté et jamais nous n'avons eu connaissance qu'il soit connu en Espagne ou qu'on s'y soit adonné dans le passé. Le pays dont on le dit originaire ne l'aurait donc pas connu ?

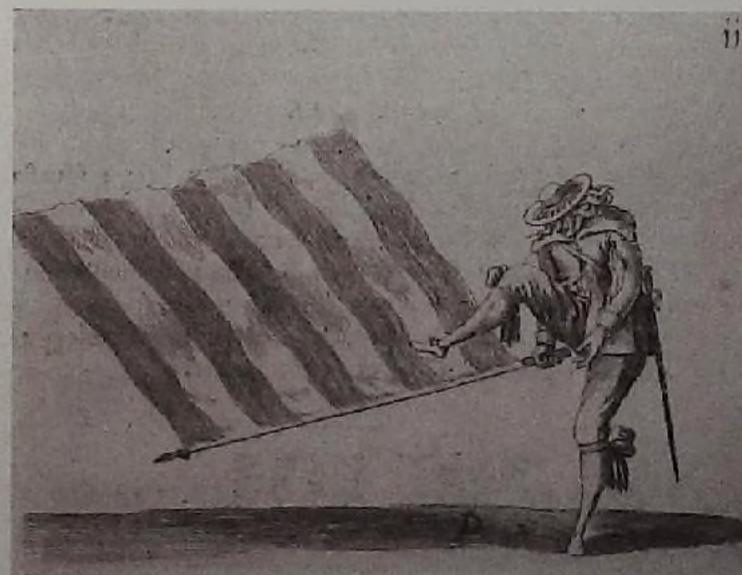
La seule particularité où nous voyons une influence espagnole se rencontre dans le nom donné au manieur de drapeau. On l'appelle un « *Alfère* », nom dérivé de l'Espagnol et désignant, dans les troupes, le porte-drapeau. On en a inféré que les porte-drapeaux des trou-



Jeu du drapeau en Allemagne (Hesse ?). Extrait d'une collection de planches représentant ce jeu en diverses régions de l'Allemagne. Costumes XVI^e — XVII^e S.

pes espagnoles pratiquaient ce manquement et en avaient introduit la tradition chez nous.

Rien de cela n'est prouvé et toutes les recherches utiles restent à faire. En attendant des précisions sur les origines de cette manifestation, la prudence commande de relever les endroits où on la rencontre, les endroits où elle a existé jadis, de fixer les dates où on peut la faire remonter avec certitude et attendre sagement des données plus certaines avant de conclure où elle a pris naissance et de suivre les itinéraires de sa propagation.



Jeu du drapeau en Italie. Une des vingt-huit planches extraite de : La Picca e la Bandiera, manuel d'enseignement du mouvement de la pique et du drapeau édité à Padoue, chez Sebastiani Sardi, 1647.

LES GILLES DE BINCHE. Et voici encore un exemple saisissant du danger d'accepter une explication sans vérifier ses preuves. Il existe à Binche, petite ville wallonne, un carnaval très vivant et très curieux.

Des habitants par centaines revêtent un costume qui les transforme en « Gilles ».

Ils portent sur la tête un haut panache de plumes d'autruche, une bosse sur le dos et une sur la poitrine, des grelots à la ceinture et aux pieds. Ils jettent dans la foule des oranges et, au son d'airs traditionnels, exécutent une danse, ou plutôt un pas, rituelique. Leur cos-



Un Gille de Binche en costume du matin.

tume est fastueux, leurs airs et leurs danses fort entraînants. C'est un spectacle prestigieux et justement célèbre.

Une légende veut que ces personnages soient apparus dans cette ville en 1549, à l'occasion des fêtes organisées par Marie de Hongrie, sœur de l'empereur Charles Quint, lors d'une visite officielle du jeune prince héritier, Philippe, connu plus tard sous le

nom de Philippe II. La légende prétend aussi que ces Gilles avaient voulu représenter des Incas, habitants des terres américaines, récemment annexées par l'Espagne.



Un Gille de Binche en costume d'après-midi.

Or, absolument rien ne prouve l'exactitude de ces faits. Tout au contraire. Les archives de Binche très bien conservées et abondantes en renseignements sur cette époque, ne font aucune mention de ces Incas qui, si on se reporte à l'époque, auraient dû faire sensation.

D'autre part, l'héritier d'Espagne était accompagné d'un historingraphe, Juan Christoval Calvete de Estrela, qui écrivit un compte rendu très détaillé des fêtes de Binche, dont il vante d'ailleurs la splendeur. Il ne dit mot d'une participation à ces réjouissances d'un groupe de Binchois déguisés en Incas. Il n'y aurait certes pas manqué si ce spectacle se fut présenté à ses yeux. Le scrupule des détails dans toutes les descriptions qu'il a laissées de ces fêtes, ne fait aucun doute à ce sujet.

Cette légende est tellement accréditée en Belgique qu'aucun argument n'a de prise sur elle et les habitants de Binche considèrent comme des ennemis ceux qui osent mettre en doute sa réalité.

Depuis la publication dans « Le Folklore Brabançon » (T. XX, 1948) d'une étude fort fouillée, de M. S. Glotz, l'opinion semble toutefois avoir été touchée. Les partisans d'un rattachement à l'Espagne attribuent une importance considérable au fait que les Gilles jettent des oranges dans la foule, fruit inconnu dans nos contrées et abondant en Espagne. Mais peut-on supposer qu'il y a quatre siècles, on aurait importé chez nous des quantités considérables de ce produit ? Jusqu'il y a un siècle n'était-il pas considéré comme un objet rare et de luxe ?

* * *

LES PENITENTS DE FURNES. La procession qui parcourt les rues de cette petite ville côtière le troisième dimanche de juillet est la seule en Belgique (à notre connaissance tout au moins) où on voit des fidèles revêtus de la cagoule, dissimulatrice de leur tête, et effectuant nus-pieds un long trajet. Ils figurent en tellement grand nombre (plusieurs centaines) qu'ils font de ce cortège pieux, un défilé de pénitents. La procession est évocatrice de la Passion. C'est une des manifestations religieuses les plus curieuses du pays. Elle attire

chaque année, indépendamment des fidèles, un grand nombre de spectateurs, touristes venus du littoral, de l'intérieur du pays et du Nord de la France.

Le port de la cagoule étant assez fréquent encore dans de nombreuses processions espagnoles, on a été incité, une fois de plus, à attribuer aux espagnols l'introduction de ce costume à Furnes. On le rencontrait jadis dans bien d'autres cortèges religieux du pays. Évidemment, cette opinion n'a jamais été partagée par les folkloristes, sinon des amateurs. Elle doit être considérée comme une explication populaire, mais n'en est pas moins un indice supplémentaire d'attribution facile aux Espagnols.



Groupe de pénitents de Furnes.
Photo Nels, Bruxelles.

La réalité est toute autre et on pourrait aussi bien dire que la disparition, en Belgique, dans les processions, de fidèles portant ce costume a commencé avec la période espagnole. C'est-à-dire le contraire de ce que pense l'opinion.

Tout d'abord, l'évènement commémoré par le cortège de Furnes est de loin antérieur à l'occupation espagnole. Il date de l'époque des Croisades. Cela n'implique pas qu'il y ait eu dès le début des pénitents.

Mais, ce qui est capital, c'est qu'il y ait eu jadis, en Belgique, comme partout dans le monde chrétien, dans toutes les processions, des fidèles appelés flagellants, tous porteurs de ce sombre costume de drap, terminé en cagoule. Les abus commis par ces sectaires ont amené des sanctions contre eux, de la part de l'autorité ecclésiastique, bien avant l'arrivée des Espagnols. Le plus ancien document belge où il soit fait mention des flagellants, date de 1148, plus de deux siècles avant l'annexion des Pays-Bas à l'Espagne et ce document manifesta déjà plutôt de la froideur à leur égard.

Une fois de plus il s'agit d'une attribution erronée à l'Espagne. C'est un élément répandu dans toute la chrétienté; non particulier ni à la Belgique ni à l'Espagne; une mode généralisée à une période de l'histoire, dont il n'existe plus actuellement que des persistances locales ou régionales. On en rencontre encore dans plusieurs cortèges religieux de la presqu'île Ibérique.

WAGENSPELEN. Nous n'avons jamais entendu dire que les « wagenspelen » avaient été introduits en Belgique par les Espagnols. C'est étonnant, car eux avaient aussi les « CARROS DE LA FIESTA », (Chariots de la Fête). Nos historiens de la littérature et du théâtre n'ont jamais commis cette faute. Et si rien n'indique une tendance à une attribution à l'Espagne de ces scènes ambulantes, cela vient sans doute de ce qu'ils ont disparu depuis le XVII^e siècle et que l'opinion publique ne s'étant plus intéressée à eux, les folkloristes pressés n'ont pas rencontré cette explication populaire de leur origine. Peut-être peut-on retrouver une persistance

de ces scènes ambulantes dans les chars sur lesquels à Malmédy, le jour du Carnaval on joue des pièces burlesques. Pour retrouver leur origine jusqu'où ne faudrait-il pas remonter ? On rencontrait déjà chez nous au XV^e siècle de ces chariots, aménagés en scènes de théâtre, sur lesquels des troupes de comédiens jouaient des pièces sacrées et profanes. En Italie, à la même époque, il y avait aussi les CARRI, répondant au même usage; en Allemagne également. Sans doute y en eut-il aussi en d'autres pays. A l'époque de leur prospérité, les Chambres de Rhétorique usaient beaucoup de ces plateaux mobiles pour l'organisation de leurs spectacles. Bref, à propos de chacun des exemples cités ici, nous avons été amené à signaler déjà dans un lointain passé, des similitudes évidentes dans de nombreux pays. Il y eut jadis un internationalisme de fait bien plus grand qu'on s'imagine. Le développement de l'idée « nationale » et la formation des esprits au concept des « nationalités » a fait perdre la chose de vue.

BOIS D'ABORD. Faut-il s'arrêter uniquement aux manifestations folkloriques importantes, spectaculaires ? Non, nous rencontrons une facile attribution d'origine à la période espagnole à de menus usages, à des gestes traditionnels.

Ainsi, avant 1914 (et peut-être depuis lors l'usage s'est-il maintenu en quelques endroits) quand, dans certains villages (le fait a été constaté à Hougaerde), un étranger, demandait dans un café un verre de « peket » (alcool), la patronne, remontant de la cave, où elle avait été en tirer une carafe, s'en versait quelques gouttes dans un verre, les buvait en disant : « à votre santé ». Un docteur de l'endroit questionné à ce sujet nous a apporté l'explication suivante : les Espagnols qui se savaient détestés de la population, obligeaient les tenanciers à goûter d'abord les boissons servies, dans la crainte qu'on y ait introduit du poison. L'usage s'est

perpétué, mais le souvenir de sa cause originale s'étant perdu on en a fait un geste de courtoisie. (v. « Folklore Brabançon », 1932-33, p. 284).

Que l'usage ait été généralisé à la période espagnole, c'est possible, mais est-il juste de le faire remonter à cette époque ? Une fois de plus, il est aisé de montrer que l'usage était général, qu'il l'est resté, qu'il est pratiqué partout et depuis fort longtemps.

Ainsi Montaigne dans ses « Ephémérides » a inscrit à la date du 19-12-1554, le récit de la visite qui lui fit le roi de Navarre, c'est-à-dire à un moment précédant le moment où l'influence espagnole pouvait s'exercer chez nous, et dans une contrée où les Espagnols n'avaient rien à voir. Il écrit : « il n'y souffrit ni essai, ni couvert ». C'est à dire qu'il accepta de manger en utilisant les couverts de son hôte et sans lui faire préalablement goûter aux mets et aux boissons. Montaigne se montre très fier de cette marque de confiance.

En 1914, les soldats allemands, et aussi les officiers, dans les maisons où ils logeaient, obligeaient souvent les occupants à boire avant eux. Il s'agirait donc bien d'un usage propre à certaines circonstances et n'ayant rien de spécifiquement espagnol.

En 1944, en Allemagne occupée, les troupes alliées eurent parfois recours au même usage, sans rien connaître sans doute de son ancienneté. Quand les hommes se trouvent dans des situations semblables, ils inventent les mêmes moyens de s'en tirer et la recherche des origines et de filiations est tout à fait superflue. LEVY dans un reportage publié dans « L'Aurore » en mars 1945 dit avoir vu le bourgmestre d'un village des environs de Crefeld, requis de fournir de l'eau potable aux troupes, tenu d'accompagner le tonneau la contenant et d'en boire préalablement une rasade.

Ouvrez maintenant le livre de Jean FERRIGAUT : « Enfer des Noirs » (p. 54), reportage consacré au cannibalisme et au fétichisme dans la brousse. Appelé à of-

frir un verre d'anis à Niamanon, chef de la région de Vepo, race Kono, mâtinée de Guerzè, celui-ci, lui tendant le verre, lui dit : « Bois d'abord » (v. « Folklore Brabançon », 1933-34, p. 463).

Après des faits relatifs à la généralité de l'usage, à sa contemporanéité, donnons encore un renseignement concernant son ancienneté.

A Rome, sous l'empire, le recours au poison était si fréquent (Cinna, tu t'en souviens) que chez les riches citoyens, il y avait parmi les esclaves, une catégorie d'individus dont la mission était de goûter les breuvages avant d'en remplir les coupes des convives. On les nommait *praegustatores*. Ceux-ci se faisaient parfois complices d'ailleurs de subterfuges. Claude et Britannicus ne furent-ils pas empoisonnés malgré l'épreuve préalable de leurs *praegustatores* ?

Combien d'exemples ne pourrions-nous encore citer ? Et pour chacun d'eux, combien aisé de montrer qu'il n'a rien de spécifiquement espagnol et qu'il est téméraire d'attribuer à l'Espagne son introduction chez nous.

* * *

CONCLUSION. Nous concluons en recommandant de se montrer très circonspect dans l'attribution des origines. Il est nécessaire de mettre les folkloristes eux-mêmes en garde contre leur facilité à accepter de telles explications, car il en est de si solidement ancrées qu'ils s'y laissent prendre eux-mêmes. L'exemple des Gilles de Binche est significatif à cet égard. Elargissant quelque peu le problème, nous disons que la facilité avec laquelle se commettent des erreurs de ce genre, vient de l'habitude prise par trop de folkloristes de travailler localement. Ils explorent une région, ce qui est naturel et même inévitable, mais ne s'intéressent pas assez au folklore général, aux travaux étrangers et aux manifestations étrangères. Le travailleur consciencieux estimera

de plus en plus utile un contact constant avec le domaine folklorique entier.

Une conclusion à tirer encore, c'est qu'il est nécessaire de développer les relations internationales entre travailleurs et d'entreprendre des travaux en commun.

D'ailleurs, ce contact fera apparaître de plus en plus l'aspect, non plus particulariste, national ou régional du Folklore, mais son aspect universel, largement humain. Dans aucun autre domaine on ne peut trouver un fond commun aussi bien caractérisé. Répétons-le une fois de plus : nulle part les frontières religieuses ou linguistiques, encore moins politiques ne coïncident avec les frontières du Folklore. Il a sa géographie propre, indépendante de ces autres domaines. Seules des interférences sont à constater.

En attendant cette orientation élargie du Folklore, il convient de considérer toutes les données actuelles comme des conjectures, des jalons que l'on pose et que l'on est prêt toujours à abandonner. Pas de plus grand danger que de les prendre pour des vérités. (1)

Albert MARINUS.

(1) En 1949, l'Académie des Sciences de Madrid, à l'occasion du jubilé de son président : Luis de Hoyos Sainz, lui offrit un livre d'hommages. Sollicité d'y joindre le nôtre, nous avons envoyé à l'Académie l'article qu'on vient de lire. Les lecteurs belges y auront sans doute trouvé, en certains passages, des commentaires qui leur sont familiers, mais ils se rendront compte que ceux-ci étaient nécessaires pour un public espagnol.

L'Origine de l'Air local Nivellois

A mon vieil ami Georges Legrève,
de Waterloo.

LE tome VIII (année 1907) des *Annales de la société archéologique de l'arrondissement de Nivelles* (1) consacre de nombreuses pages (2) à la publication d'un travail d'Oscar Colson, Directeur de la revue WALLONIA, travail intitulé *Le cycle de Jean de Nivelles*.

Cette étude est fort belle, aussi soignée qu'on pourrait le désirer, et son auteur y a fait une nouvelle fois la preuve de son sens critique bien aiguisé. Le chapitre réservé aux chansons a été écrit avec la collaboration de Florimond van Duyse : il y est passé en revue tous les couplets connus dans lesquels intervient Jean de Nivelles, pour aboutir à cette conclusion que le personnage qui en est le sujet n'a rien de commun avec la pittoresque ville brabançonne.

Moins de deux pages (pp. 217 et 218) sont réservées à la chanson indubitablement nivelloise. Je reproduis ici ce qu'écrivent Colson et van Duyse :

Jean de Nivelles intervient encore dans une chanson wallonne composée à l'occasion des fêtes populaires qui eurent lieu en 1827, et où certains types jouèrent un rôle dont le souvenir n'est pas perdu.

(1) Nivelles, Imprimerie de la société archéologique, Lannau et Despiet, grand in-8°.

(2) pp. 105 à 236.

Voici quelques couplets de cette chanson :

I

<i>L'chalé Baude est deskindu</i>	Le hoiteux Baude est descendu
<i>Avè l'ruè de Mons à s'cu,</i>	Avec la rue de Mons à sa suite,
<i>Hahiy! à pèlerin</i>	Habillé en pèlerin
<i>Pou fai rire tous les djins.</i>	Pour faire rire tous les gens.
<i>Vive Djan-Djan (bis).</i>	Vive Jean-Jean (bis).
<i>C'est l'pus vîs homin de Nivelles,</i>	C'est le plus vieil homme de Ni- [velles,
<i>Vive D'jan-Djan (bis).</i>	Vive Jean-Jean (bis).
<i>C'est l'pus vîs d'nos habitants.</i>	C'est le plus vieux de nos habi- [tants.

II

<i>Adon èl rue de Namur</i>	Alors la rue de Namur
<i>Est venue in grande ténure,</i>	Est venue en grande tenue
<i>Avè musique et tambour</i>	Avec musique et tambour.
<i>Des grenadiers alintour.</i>	Des grenadiers alentour.
<i>Vive Djan-Djan, etc.</i>	Vive Jean-Jean, etc.

III

<i>El premi ç'astout l'Mitron,</i>	Le premier c'était le Mitron,
<i>Il avout in grand baston</i>	Il avait un grand bâton
<i>Et ène bèle pèruque à croles,</i>	Et une belle perruque à boucles,
<i>On d'zou : Comme il est hi</i>	On disait : Comme il est drôle !
	Vive Jean-Jean, etc.
<i>Vive Djan-Djan, etc.</i>	

Le Baude dont il s'agit au premier couplet était un facétieux compère, appartenant à une ancienne et honorable famille de Nivelles, qui donna un bourgmestre à la ville (1). Son habitude de se travestir en pèlerin, sans doute sous des détails d'accoutrement très forcés, lors des réjouissances populaires de la ville, est bien constatée, et il en est

(1) Four des Baude, cf. LOUIS BRIL, *Inventaire des archives de la Ville de Nivelles sous l'ancien régime*, Tongres, Michicis-Broeders, in-8°, 1940, p. 226 (Note de l'auteur du présent travail).

de même du fait que tous les habitants de la vieille et populeuse rue de Mons suivirent en foule le faux pèlerin.

Le couplet en question est resté populaire et est devenu en quelque sorte l'air nivellois », sous une variante, où il s'agit uniquement de Djan-Djan. Voici le texte actuel, avec l'air, qui ne paraît pas bien ancien : (1)

Quand Djan-Djan est deskindu
Avè l'ruè de Mons à s'cu,
Hahiy! à pèlerin Pou fai rire
tous les djins vive Djan-Djan
vive Djan-Djan c'est l'pus vîs home
de Nivelles vive Djan-Djan
vive Djan-Djan c'est l'pus vîs d'nos
habitants

Ici s'arrête l'emprunt que j'ai fait au texte de Colson et van Duyse.

(1) Cet air, qui n'a du reste rien de saillant, est connu ailleurs, et notamment à Liège, où il a servi à plusieurs *pasquêtes* ayant pour refrain de simples « *Baum la la* » (Note de Colson et van Duyse).

Ernest Closson, ensuite, dans ses *Chansons populaires des Provinces belges* (1), donne la fameuse chanson nivelloise avec trois couplets, et la notation que voici (2), meilleure que celle à laquelle s'étaient arrêtés Colson et van Duyse, car les deux dernières mesures se terminent plus logiquement :

Quand Djean-Djean est deskindu
 av' l'rue de Mons à s'coi,
 habiye à pèlerin Pour fo' rire
 tous les jins, Viv' Djean-Djean
 Viv' Djean-Djean C'est l'pus vé bon
 de Nivelles Viv' Djean-Djean Viv' Djean-Djean
 C'est l'pus vé d'nos habitants

Si Colson dit que l'air « n'est pas bien ancien », Closson écrit que « cet air local est contemporain », qualificatif assez vague, il faut en convenir.

A son tour, Charles Gheude reprit le sujet et publia, sous le titre de *Le jaquemart Djean, de Nivelles*, une notice fort intéressante dans le n° 31-32 de la revue *Le Folklore*

(1) Bruxelles, Schott, 3^e édition, in-4° s.d. page 132, n° 122.

(2) Pour rendre plus aisée la confrontation des textes que nous publions dans cette étude, nous les ramenons tous au ton de Fa.

brabançon, 6^e année, août-octobre 1926, fascicule double consacré à Nivelles. L'étude de M. Gheude prend place aux pages 178 à 189 de ce numéro. Elle reproduit, p. 189, le couplet et la notation musicale donnés par Colson-van Duyse et, p. 186, explique comme suit l'origine de la chanson :

« Mais nous voici en 1827. A l'occasion d'une fête populaire surgit une chanson anonyme, qui vise un original de l'endroit, un *chalé*, (c'est à dire un boiteux) nommé Baude, qui avait la manie de se travestir en pèlerin :

« L'chalé Baude est deskindu.

« Av' l'rue de Mons à s'c...

« La faveur populaire est conquise. La chanson-farce se chante sur un air entraînant et sautillant, cueilli en ne sait où, mais en tout cas en terreau wallon (car on le retrouve au pays de Liège). Elle possède déjà en 1827, un refrain consacré à Djean :

« Viv' Djean Djean (bis).

« C'est plus qu'il n'en faut pour qu'il devienne impérisable, soit adopté par tous, pénètre dans le terreau local. Quelques années après, le souvenir du « chalé Baude » a disparu, ou du moins, ce personnage a fait place à Djean lui-même ».

En fait, Baude fut, pendant quelques années, le sujet principal de la chanson nivelloise, et Djean-Djean le personnage accessoire. Le souvenir du chalé s'étant effacé, Jean de Nivelles prit la place de Baude dans le couplet, tout en gardant celle qu'il occupait déjà dans le refrain.

Il suffisait d'un peu de sagacité et, si l'on veut, d'un peu de chance, pour mettre les choses au point.

Le grand dictionnaire Larousse, tome IV, n° 1869, p. 94, article *Chien et chat*, publie la chanson de Desau-

giers ainsi intitulée avec la notation que voici et huit strophes sur les dix qu'elle comporte en réalité :

Chien et chat, Chien et chat
Voilà le monde à la ronde
Chaque état chaque état
N'offre hélas que chien et chat
Voyez ces futurs époux
Ils sont doux qu'Hy-ménée en-ge-
ge leur main, que sont ils le
lendemain ?

Il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir immédiatement qu'il s'agit ici de la mélodie originale, dont une forme altérée s'est cristallisée à Nivelles et y a constitué l'air spécifiquement local.

Poursuivons, et consultons *Chansons et poésies de Désaugiers*, édition élzévirienne, Paris, éditeur Garnier, in-16, s. d., p. 483. Nous y relevons :

CHIEN ET CHAT

Air : *Tra la la*.

Chien et chat (bis),
Voilà le monde
A la ronde;
Chaque état (bis),
N'offre hélas que chien et chat.

I

Voyez ces futurs époux
Vrais agneaux tant ils sont
Qu'Hy-men engage leur main,
Que sont-ils le lendemain ?
Chien et chat, etc.

II

Que sont, hélas ! trop souvent,
Dans ce Paris si savant,
Le poète et l'éditeur,
L'auteur et le spectateur ?
Chien et chat, etc.

III

Admirables écrivains,
De leur siècle astres divins,
Malgré leur brillant flambeau,
Qu'étaient Voltaire et
[Rousseau ?
Chien et chat, etc.

IV

Que sont à nos opéras
Ces deux lyriques ultras,
Admirateurs de Grétri,
Trompettes de Rossini ?
Chien et chat, etc.

V

Qu'êtes vous sous ce beau ciel,
Que réfléchit l'Archipel,
Tauxes si doux et si polis,
Et vous, soldats de Miaulis ?
Chien et chat, etc.

VI

Grâce aux nouveaux procédés
Dont nous sommes inondés,
Draps Ternaux, maître tailleur,
Fourgons, bateaux à vapeur ?
Chien et chat, etc.

VII

Que sont, dès le jour qui luit,
Et qui fait place à la nuit,
Le phosphore et le briquet,
Le gaz et l'huile à quinquet ?
Chien et chat, etc.

VIII

Que sont le classique pur,
Et le romantique obscur ?
Et qu'ont trop souvent été
La justice et l'équité ?
Chien et chat, etc.

IX

Le devoir et le plaisir,
La morale et le désir,
La tisane et la gaieté,
L'hygiène et la santé ?
Chien et chat, etc.

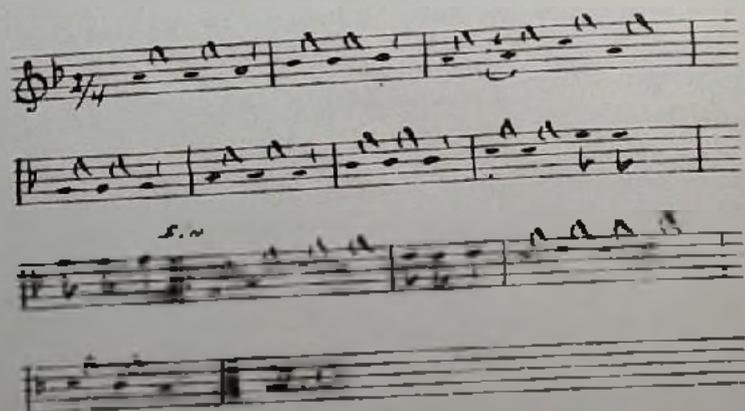
X

Bref, à la Bourse, aux journaux,
A la Chambre, aux tribunaux,
Que voyons nous, s'il vous plaît,
Hurler, se prendre au collet ?

Chien et chat, (bis)
Voilà le monde à la sonde;
Chaque état, (bis)
N'offre, hélas, que chien et chat.

Consultons la *Clé du caveau*, de Capelle, 4^e édition. La manchette *Air du Tra la la* (p. 33) renvoie à l'air du *Corbeau* (*Un jour Maître Corbeau sur un arbre perché*), n^o 2071; au lieu de nous servir, cette indication nous égare.

Examinons un à un tous les timbres des 2 350 numéros que comporte cet ouvrage fondamental. Le n° 1.895 nous donne la notation que voici :



Cet air est catalogué dans la *Clé du caveau* sous la rubrique *Des cancons, des cancons*. La dite clé, p. 264, nous apporte des éléments nouveaux : le nom de l'auteur de la mélodie : *BLANCHARD*; une référence : *Air du vaudeville des Cancons, avec, en plus, cette indication de moindre intérêt immédiat que cet air a été employé pour plusieurs chansons. La clé du caveau, p. 219, donne le couplet suivant :*

Des cancons, (bis)
C'est charmant,
C'est amusant,
Des cancons, (bis)
Rien n'est plus divertissant.

On dit qu'les filles de quinze ans
N'aimeront que leurs mamans,
Et que les étudiants
Seront discrets et constants.
Des cancons, etc.

Nous avons ainsi un point de départ en la manchette *Des cancons, des cancons*, sans pouvoir nous expliquer encore l'emploi de celle de l'air du *Tra la la*.

Le dépôt des Archives de la Ville de Bruxelles possède un fonds musical — celui des Théâtres royaux, Manonnie et

Parc. — d'une incalculable richesse. On y trouve notamment le matériel d'orchestre et le répertoire de chant de toutes les comédies mêlées de vaudevilles (1) qui ont été représentées sur leurs scènes. En outre, a été conservé un lot important de livrets de ces œuvrettes légères, œuvrettes auxquelles notre folklore musical a fait de si nombreux emprunts.

de trouve parmi ces libretti :

Les Cancons ou les cousines à Manonnie, comédie en 1 acte mêlée de couplets, par Georges Duval, Carmouche et Jouslin de la Salle, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Variétés le 25 septembre 1825 (2) Libretto in-8° publié en 1825 à Paris chez Barba, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique, p. 36 de ce libretto-Vaudeville final.

Air : *Tra la la* (de Polichinelle sans le savoir) :

Des cancons, (bis)
C'est charmant
C'est amusant.
Des cancons, (bis)
Rien n'est plus divertissant.

I

On dit qu'les filles de quinze ans
N'aimeront que leurs mamans,
Et que les étudiants
Seront discrets et constants.
Des cancons, etc.

III

On dit qu'chagu' théâtre' n'aura
Que des Mars et des Talma,
Qu'à l'Opéra l'on rira,
Qu'à l'Odéon on ira.
Des cancons, etc.

II

On dit qu'cett' femm' de vingt
[ans
Dont l'mari gagn' douz' cents
[francs
S'achète des diamants
Avec ses appointements.
Des cancons, etc.

IV

On dit qu'au Louvre à Paris
L'étranger n'est pas surpris,
Qu'notr' industrie et nos arts
N'offusquent point ses regards.
Des cancons, etc.

(1) Par vaudevilles il faut entendre ici couplets.

(2) Cette pièce a été représentée pour la première fois à Bruxelles le 18 octobre 1823 (*Histoire du Théâtre français en Belgique depuis son origine jusqu'à nos jours, par Frédéric FABER, t. IV, p. 175-Bruxelles, Olivier, et Paris, Treuss, grand in-8°, n° 188a*).

représenter. Le copiste — j'ai constaté maintes fois le cas — s'écartait souvent du texte musical et remplaçait fréquemment le timbre indiqué par l'auteur, par un autre, de la même coupe, soit pour faire pièce à l'auteur de la mélodie, un confrère (1) à qui l'on faisait tort sans crainte d'être démasqué — soit parce que les convenances personnelles de ce copiste le portaient à faire choix d'un timbre qu'il jugeait mieux approprié aux paroles.

Que ce soit l'air de Blanchard qui ait été utilisé le 21 août 1825, lors de la première représentation du *Polichinelle sans le savoir*, cela ne peut être mis en doute. Henri-Louis Blanchard, nous apprend Fétis (2), violoniste, compositeur, littérateur et critique, né à Bordeaux le 7 février 1778, mort à Paris le 18 décembre 1858, fut chef d'orchestre du Théâtre des Variétés de 1818 à 1820, et il composa dans cette partie de sa carrière une multitude d'airs de vaudevilles pour les pièces nouvelles.

On ne peut, en effet, raisonnablement admettre un seul instant que Blanchard, chef d'orchestre du Théâtre des Variétés, sollicité d'écrire une mélodie pour des couplets d'une pièce représentée sur ce théâtre, eut toléré que son œuvre fut remplacée par une autre, par une autre, soit par un tiers, et qu'il eut conduit de sa baguette !

L'air de Nivelles a donc été présenté au public, dans sa forme originale, le 21 août 1825, sur la scène du Théâtre des Variétés à Paris. La véritable manchette de cette mélodie doit donc être *Les Filles de Saint-Denis*, la règle étant de désigner les timbres par le premier vers de la chanson originale.

Pourquoi l'auteur des couplets *L'chalé Bauda est dés-kindu* les a-t-il appliqués sur l'air de Blanchard plutôt que

(1) Les trois copistes les plus achalandés de l'époque étaient Doche aîné, Wicht et Blanchard, tous trois auteurs d'une infinité de mélodies pour vaudevilles.

(2) *Biographie universelle des musiciens*, 2^e édition, t. I, p. 434, in-8°, Paris, Firmin Didot, 6^e 1860.

sur un autre ? Est-ce la chanson de Desaugiers *Chien et chat* qui l'a inspiré ? Sont-ce les strophes du *Polichinelle sans le savoir*, ou celles des *Cancans ou les cousines à Manette* ? La véritable raison de ce choix paraît nous être donnée par l'apparition d'un *Jean Jean* dans *Les dix francs de Jeannette*, vaudeville en 1 acte par Jouslin de la Salle, représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre de la Porte Saint-Martin le 11 janvier 1828. Libretto in-8° publié à Paris chez Bezou en 1828, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique : p. 8 de ce libretto. Air : *Traulala*.

Pay' Jean-Jean (bis),
Et tu s'ras un bon enfant.
Pay' Jean-Jean (bis),
Moi j'amasse de l'argent.

I

Voyez d'directeur gérant,
Qui gagn' vingt mill' francs par
[an.
A chaqu' actionnair' il dit :
J'n'ai pas l'ou, m'faut du cré-
[dit.

Pay' Jean-Jean, etc.

II

Un agent d'chang' à présent,
N'dit-il pas à son client :
Ma cherg' coût' huit cents mill'
[francs
Faut que j'les trov' dans deux
[ans.

Pay' Jean-Jean, etc.

III

Voyez d'gros harnon all'mand,
Qui s'croit un heureux amant.
Sa danseus' de l'Opéra
Pour tout' faveur n'lui dit qu'ça :
Pay' Jean-Jean, etc.

Si notre supposition est exacte, la chanson nivelloise n'a pu faire son apparition qu'en 1828.

Au surplus, la notation de la mélodie donnée par le répéteur de chant des *Dix francs de Jeannette* est semblable à celle donnée par le répéteur des *Cancans ou les cousines à Manette*.

Pour épuiser mes notes actuelles sur l'air qui nous occupe, citons :

1^o) *Un dernier jour de fortune*, comédie-vaudeville en 1 acte par Dupaty et Scribe, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Gymnase dramatique le 11 novembre 1825. Libretto in 8^o publié à Paris chez Pollet en 1825, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique, et à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 780-35.

p. 35 de ce libretto. Air : *Trou la la*.

Tout va bien (bis),
En avant, ne craignez rien,
Tout va bien (bis),
Pour votre sort et le mien.

Sans adieu, j'ai là dedans
Des convives importants.
— Quel ! ceux que vous atten-
[dez...
— Sont tous des habits brodés.
Tout va bien (bis) etc.

p. 37 du même libretto. Air : *Trou la la*.

(Ensemble)

Quel plaisir (bis)	Qu'ai-je vu ? (bis),
Quand son règne va finir !	Quel spectacle inattendu !
Quel plaisir (bis)	Qu'ai-je vu ? (bis)
	Mon époux
Dépêchons nous de jouir.	Notre maître } ainsi vêtu.

A peine si l'en reviens,
Quel ! cet habit ? — C'est le
[mien.

Chacun rentre dans son bien,
Et je reprends mon ancien.

Quel plaisir (bis) etc.

Qu'ai-je vu ? (bis) etc.

2^o) *Rossini à Paris ou le grand dîner*, à propos-vaudeville en 1 acte par Scribe et Mazères, représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Gymnase dramatique le 29 novembre 1825. Libretto in 8^o publié à Paris chez

Pollet en 1825, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 4 de ce libretto. Air : *Tra la la*.

Rossini (bis),
Toi que j'implore aujourd'hui,
Rossini (bis),
Pourquoi n'es tu pas ici ?

I

Sous tes accords enchanteurs
On n'entend pas les chanteurs,
C'est pour ça qu'à l'Opéra
Le parterre te dira :

II

Par lui l'on n'entend jamais
La prose ni les couplets...
A maint ouvrage nouveau,
Souvent on dit à Feydeau :

Rossini (bis) etc.

Même libretto, p. 30-Vaudeville final. Air : *Tra la la*.

I

Chez vingt peuples différents
Vous qui cherchez des talents,
Messieurs qu'avez vous besoin
D'en aller chercher si loin !
Restez donc (bis),
Eh ! Messieurs nû courez vous ?
Restez donc (bis),
Vous trouverez ça chez nous.

IV

Lorsque vous avez Talma,
Surtout lorsque Mars est là,
Vous regrettez, bon public,
Monsieur Kean, Monsieur Gar-
[rick.
Restez donc (bis) etc.

II

Alors que sous nos drapeaux
Nous comptons tant de héros,
Des Prussiens et des Anglais
Vous nous vantez les hauts faits.
Restez donc (bis),
Pourquoi si loin courez vous ?
Restez donc (bis),
Nous avons mieux qu'ça chez
[nous.

V

Vous qui chez les Allemands
Pillez d'ennuyeux romans,
Vous qui prenez aux Anglais
Des mélodrames mauvais.
Restez donc (bis),
Pourquoi si loin courez vous ?
Restez donc (bis),
Vous trouverez ça chez nous.

III

Quand nous avons Girardet,
Gros, Gérard, Carle Vernet,
On vante Monsieur Crofton
S'il débarque d'Alhion.
Restez donc (bis) etc.

VI

Braves bourgeois, bons maris,
Qui le dimanche à Paris,
Chez Molière vous pressez
Pour voir des maris... vexés.
Restez donc (bis) etc.

VII

O vous, critiques malins,
 Courez tous chez nos voisins,
 O vous, public indulgent,
 Pour qui l'zèle est du talent,
 Restez donc (bis),
 Oui, nous vous en prions tous,
 Restez donc (bis),
 Vous trouverez ça chez nous.

3°) *L'École des ganaches*, parodie de *L'École des Vieillard*s en 1 acte et en vaudevilles, par François, Dartois et Gabriel, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Vaudeville le 8 janvier 1824. Libretto in-8° publié à Paris en 1824 chez Hurt, à la Bibliothèque royale fonds Faber, n° 807-II-1-15.
 p. 6 de ce libretto. Air : du *Tra la la*.

Quoi !

C'est toi !

— Oui, c'est moi.

— Quel, c'est toi

Que je devois

Oui c'est toi... oui, c'est moi,
 Je suis content comme un roi.

Dans ton printemps conquérant,
 Je t'ai vu toujours content.
 — Je te rencontre en hiver,
 Et je te trouve encor vert !

Quoi !

C'est toi ? etc.

4°) *Les Modistes*, tableau-vaudeville en 1 acte par Ferd. de Villeneuve, Ch. Dupaty et ***. représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Vaudeville le 7 février 1824. Libretto in-8° publié à Paris chez Duvernols en 1824, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 3 de ce libretto. Air : du *Trou la la*.

Tra la la, tra la la, tra la la.

Tra la la, tra la la, tra la la,

Tra la, tra la la.

I

C'est tous les commis marchands
 Qui sont aimabl's, complaisants,
 Avec eux on manqu' d'argent,
 Mais on n'manqu' pas d'agré-

[ment

Tra la la, etc.

II

C'est les lingèr's d'à côté
 Qu'ont d'la candeur, d'hon-
 [nêté,
 Mais d'où vient qu'en tisbury
 All's vont à Mémorency.

Tra la la, etc.

III

C'est l'tambour de not' légion
 Qui sait prendre en bon luron
 Sans l'demander un baiser
 De d'peur d'être refusé.
 Tra la la, etc.

Même libretto, p. 31-Vaudeville final. Air : du *Tra la la la*.

Taisons nous aujourd'hui
 Sur tous les défauts d'autrui,
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

I

Sur ce bourgeois comédien
 Qu'on voit chez Monsieur Doyen
 Dans Achille, avec fierté,
 Mettre un S au lieu d'un T.
 Taisons nous (bis),
 Rechercher Racine est si doux !
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

III

Sur vous, roquets, toujours
 [prêts,
 A nous mordre les mollets;
 Sur vous, flatteurs au rabais,
 Ou pamphlétaires-basets.
 Taisons nous (bis),
 Aboyer, mordre, est si doux !
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

II

Sur cette femme de rien,
 Qui jadis n'écoutait rien,
 Et qu'on voit dans son quartier
 Sortir avec un banquier.
 Taisons nous (bis),
 Un cachemire est si doux.
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

IV

Sur ce languoureux amant,
 Qui se noyé ou bien se pend,
 Sur la sensible Suzon,
 Qui s'périt par le charbon.
 Taisons nous (bis),
 S'périr d'amour est si doux.
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

V

Sur maint' honn' de d'quartier
 [ci,
 Qui, pour aller le lundi
 Danser avec son pompier
 Fait danser l'ans' du panier.
 Taisons nous (bis),
 Danser queuq'fois est si doux.
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

VI

Sur cet adroit charlatan
 Qui, par malheur, se trompant,
 Au lieu d'une seule dent
 En arrache deux souvent.
 Taisons nous (bis),
 Fair' payer double est si doux.
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

5^o) *Les Petites saturnales*, comédie en 1 acte mêlée de couplets, par Brazier, Carmouche et Mazères, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Gymnase dramatique le 26 février 1824. Libretto in 8^o publié à Paris en 1824 chez Quoy, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique, et à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 859-III-1-27.

p. 17 de ce libretto. Air : *Des cancons, des cancons*.

I

N'oublions pas que, ce soir,
 J'ons du mond' à recevoir.
 — Te v'là dame de maison,
 D'la décene' et du bon ton !
 Tra la la (bis),
 — C'n'est pas l'bon ton qui
 [m'manqu'ra,
 Tra la la (bis),
 Not' habit nous le donn'ra

6^o) *Les Ouvriers ou les bons enfants*, comédie grivoise en 1 acte, mêlée de couplets, par Francis, Brazier et Dumerson, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Variétés le 27 avril 1824. Libretto in-8^o publié

VII

Lorsque Voltaire donnait,
 Vieux, un ouvrage' imparfait,
 Tout bas, si l'on critiquait,
 Dans la salle on répétait :
 Taisons nous (bis),
 Le chant du cygne est si doux !
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

VIII

L'auteur en vous faisant voir
 Cette bluette ce soir
 Est bien coupable, je crois,
 Mais il ne l'est qu'une fois.
 Taisez vous (bis),
 Messieurs, vous le savez tous.
 Le plus sage, à son tour,
 Commet sept fautes par jour.

à Paris, chez Barba, en 1824, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique, et à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 807-II-1-15.

p. 17 de ce libretto. Air : *Ce sont les maris d'Pantia (1)*.

N'perds pas d'temps (bis),
 Qu'ta toilette soit complète.
 N'perds pas d'temps (bis),
 R'viens trouver les bons enfants.

— Jami, que je suis heureux !

— Il m'a fait signe des yeux !

— J'vas m'approprier d'mon
 [mieux.

— Oui, va t'fair' beau si tu
 [peux.

N'perds pas d'temps (bis), etc.

7^o) *L'Imprimeur sans caractère ou le classique et le romantique*, comédie-vaudeville en 1 acte par Francis, Darlois et Gabriel, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Variétés le 18 août 1824. Libretto in-8^o publié à Paris chez Barba en 1824, à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 807-II-1-15.

p. 11 de ce libretto. Air : *Des cancons*.

Refrain :

Imprimons (bis),
 Sans relâche travaillons,
 Imprimons (bis),
 Et nous nous enrichirons.

I

Tout l'monde lit couramment,
 Aussi, vraiment, c'est charmant.
 Les écrivains, maintenant,
 Se vendent fort joliment.
 Imprimons (bis), etc.

Refrain :

Affichons (bis),
 Sans relâche travaillons,
 Affichons (bis),
 Et nous nous enrichirons.

(1) Qui est le premier vers du 4^e couplet des strophes originales du *Potichinelle sans le savoir* (cf. ci-avant, p. 37).

II

On voit dans chaque quartier
Les murs couverts de papier,
Innocence, honneur, vertus,
Grand Dieu ! que d'objets per-
[dus !

Affichons (bis) etc.

8^o) *Les Personnalités ou le bureau des cannes*, vaudeville épisodique en 1 acte par Francis, Dartois et Gabriel, approuvé par la censure dramatique le 1^{er} octobre 1824, répété généralement devant M. l'inspecteur Jacquelin le 10 du même mois, représenté sur le Théâtre des Variétés le 11, avec les changements et suppressions ordonnés par l'autorité, et défendu le lendemain. Libretto in-8^o publié à Paris chez Trouvé en 1824, à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 807-II-1-15.

p. 25 de ce libretto. Air : *Tra la la*.

Rococo (bis),

Dit l'amateur du vrai beau,
Et partout, maint écho,
Répète : c'est rococo.

I

Au salon, incognito,
On voit Inès de Castro,
Io,
Sapho,
Calypso,
Avec des yeux indigo,
Rococo (bis), etc.

II

Quand je vais à l'Odéon
Voir des pierres en renom,
Lorsque j'entends à Feydeau
Duo,
Concerto,
Rondeau,
Rococo (bis), etc.

III

Auprès des belles, je crois,
Chacun remplit son emploi;
Les amants sont les cocos,
Les maris les rococos,
Rococo (bis), etc.

9^o) *Thibaut et Justine ou le contrat sur le grand chemin*, comédie anecdotique en 1 acte, mêlée de couplets, par Francis, Dartois et Gabriel, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Variétés le 29 novembre

1824. Libretto in-8^o publié à Paris chez Barba et Martinet en 1825, à la Bibliothèque royale, fonds Faber, n^o 807-II-1-15.

p. 7 de ce libretto. Air de Ch. Plantade (1).

J'n'ai pas l'sou (bis),
D'm'épouser on s'rait bien fou.
J'n'ai pas l'sou (bis),
La beauté n'est pas l'Pérou.

I

L'premier garçon sans s'blouser,
Qui viendra pour m'épouser,
Me demand'ra, vous l'savez :
Mam'sell' qu'est-c' que vous

II

Je m'marierai, Dieu sait quand,
Et sur moi, par conséquent,
On fera plus d'un cancan;
Mais que puis-je y faire quand

[avez ? J'n'ai pas l'sou (bis) etc.

J'n'ai pas l'sou (bis) etc.

III

Je puis perdre ma fraîcheur
Je puis perdr' ma bonne hu-
[meur,
Mais après tout, heureux'ment,
Qu'je n'puis pas perdr' mon ar-
[gent
J'n'ai pas l'sou (bis),
D'm'épouser on s'rait bien fou.
J'n'ai pas l'sou (bis),
La beauté n'est pas l'Pérou.

Même libretto, p. 22. Air du *Tra la la*.

Quel plaisir (bis),
Cet hymen va nous offrir !
Quel plaisir (bis),
Tout comble notre désir.

I

Je suis douce, Dieu merci,
Jamais, je le jure ici,
Je ne te contrarierai,
Mais tu s'ras tout c'que j'vou-
[drai.

II

Un jour si tu me trompais...
— Toi, si tu me trahissais...
— J'en pleur'rais soir et matin.
— Moi j'en mourrais de chagrin.
Quel plaisir (bis) etc.

Quel plaisir (bis) etc.

(1) Un renvoi au bas de cette page 7 dit : Ces couplets peuvent se chanter aussi sur l'air du *Tra la la*.

10^e) *Les Lorrains*, vaudeville en 1 acte, par Francis Dartois et Gabriel, représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Vaudeville le 17 février 1825. Libretto in-8^o publié à Paris chez Quoy en 1825, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 11 de ce libretto. Air du *Tra la la*.

Je gagnais,
Tu gagnais,
Nous gagnions sans aucun frais,
Et j'allions si bon train
Qu'il avions mangé tout l'terrain.

I	II
Queuq'fois parlant d'probité, De vertu, d'fidélité, Je voulions en rester là, Mais tout en nous disant ça, Je gagnais, etc.	J'te disais c'n'est pas not' bien, Tu conv'nais qu'on'était pas [bien. Mais en t'voyant t'agrandir Moi j'têchais de m'arrondir. Je gagnais, etc.

11^e) *Pamola ou la fille du portier*, vaudeville en 1 acte par Gabriel, représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre du Vaudeville le 4 février 1826. Libretto in-8^o publié à Paris en 1826 chez Duvernois, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 20 de ce libretto. Air du *Tra la la*.

Je n'dis rien,
Je n'vois rien,
Un portier s'en trouve bien.
Je n'dis rien,
Je n'vois rien,
De tout savoir c'est l'moyen.

I	II
A l'antresol sur le d'avant, Loge un médecin savant; Mais chez l'docteur, à c'que [j'vois On ne revient pas deux fois. Je n'dis rien, etc.	Je vois monter au second Un p'tit brun puis un grand [blond; Et c'est comm' un fait exprès, Ils ne s'en rencontrent jamais. Je n'dis rien, etc.

III

L'troisièm'dans un beau local,
Chaque semain' donn' un bal;
C'est là qu'par souscription
On d'vient l'ami d'la maison.
Je n'dis rien,
Je n'vois rien,
Un portier s'en trouve bien.
Je n'dis rien,
Je n'vois rien,
De tout savoir c'est l'moyen.

12^e) *L'Oncle d'Amérique*, comédie-vaudeville en 1 acte par Scribe et Mazères, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre de Madame, Duchesse de Berry, le 14 mars 1826. Libretto in 8^o publié à Paris en 1826 chez Pollet, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 28 de ce libretto. Air : *Tra la la, tra la la*.

J'ai d'argent (bis), (1)
Moi j'paie tout au comptant,
Chez l'marchand (bis),
On a d'tout pour son argent.

I	II
L'habit, l'chapeau, l'pantalon, La chaîn', la montr' et l'oragnon Tout est neuf, du bas en haut, Et j'suis un homme comme il [tout J'ai d'argent (bis) etc.	J'viens d'dire au maîtr' carros- [sies Qu'il cherch' un autr' ouvrier. Moi je n'ai plus, maintenant Bescin d'avoir du talent. J'ai d'argent (bis) etc.

13^e) *Le Chalet*, comédie en 1 acte, mêlée de couplets, par Brazier, Dumersan et Gabriel, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Variétés le 25 juin 1828. Libretto in-8^o publié à Paris chez Barba en 1828.

(1) Que ce couplet *J'ai d'argent* ne fasse pas confondre l'air qui nous occupe avec une mélodie de la même coupe, également écrite par Blanchard, pour une chanson répertoriée dans la clé du caveau sous la rubrique *J'ai d'argent*, et y publiée sous deux numéros, 517 et 2253, en deux tons différents. Le 2253 donne cependant une notation plus complète, car il reproduit l'introduction et la finale.

aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 9 de ce libretto. Air : *Des cancons.*

Je n'ai rien (bis).
Qui t'a dit qu'avais du bien ?
Le coquin, l'enragé !
Me fit voler tout c'que j'ai.

I	II
Dans l'commerce on dit pour- [tant,	Hier encore j'aperçus Les cent louis qu'vous avez
Qu'vous avez gagné d'argent Et qu'en billets, en contrats, — Vaux tu bien parler plus [bas,	— Encore une fois tais toi, C't'argent là n'est pas à moi.
Je n'ai rien (bis) etc.	Je n'ai rien (bis) etc.

13^e) *Le défunt et l'héritier*, comédie-vaudeville en 1 acte par Mélosville et Dumersan, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Nouveautés le 31 décembre 1828. Libretto in-16 publié à Bruxelles chez Ode et Wadon en 1829, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 10 de ce libretto. Air : *Trou la la, trou la la.*

C'est divin (bis).
J'ai parcouru le jardin.
Les nignons, les cardons,
Poussent comme des champig-
[nons.
Quels radis ! je m'y connais ..

— Joliment, c'est des navets.
— Et quels superbes melons !
— Oui .. ce sont des patirons.

C'est divin (bis).
Quand on voit dans un jardin
Les nignons, les cardons,
Pousser comme des champig-
[nons.

14^e) *Sir Jack ou Qui est-ce qui veut se faire pondre*, histoire burlesque en trois épisodes par Duvert. Desver-

gers et V. Warin, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre des Nouveautés le 9 juin 1829. Libretto in-8^e publié à Bruxelles en 1829 chez Dumont, aux Archives de la Ville de Bruxelles, bibliothèque dramatique.

p. 27 de ce libretto. Air : *Tra la la, tra la la.*

Cornichons (bis).
Ceux là sont d'tout's les saisons.
Cornichons (bis).
On en voit d'tout's les façons.

I	III
Ceux qui promèn't dans Paris Des danseu's en tilbury Et qui disent de bonn' foi : Ma danseuse n'est qu'à moi. Cornichons (bis) etc.	Vous, auteurs qui, pour du neuf, V'nez en mil huit cent vingt [reul Nous dir' c'qu'on dit d'puis cent [ons,

Ah ! vous êtes trop piquants.
Cornichons (bis) etc.

II	IV
Pour la balein' que de gens Ont regret d'payer trois francs, Et qui, sans fair' de façons, Aval'nt bien d'autres goujons Cornichons (bis) etc.	Les exemples que voilà Vous éclair'nt sur ce mot là. Vous voyez qu'en général Le mond'est un grand bocal. Cornichons (bis) etc.

Béranger a écrit sur l'air *Des cancons* sa chanson intitulée *Gotton*, et dont voici les strophes :

I

Deux vieilles disaient tout bas
Belzébuth prend ses ébats.
Voyez en robe, en manteau,
Gotton, servante au château.

C'est par ci, c'est par là,
Tra la, tra la, tra la la.
C'est par ci, c'est par là,
C'est le diable en falbala.

II

Son maître est jouet d'un sort
 Oui, de l'enfer elle sort
 Gageons que son brodequin
 Nous cache un pied de bouquin.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

III

Au vieux baron dès qu'elle eut
 Frit abjurer son salut,
 Gotton, rouge de bonheur,
 Se créa dame d'honneur.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

IV

Bien que le chemin soit long
 De la cuisine au salon,
 J'en viens, dit-elle, à mes fins:
 Dormons tard dans des draps
 [fins
 C'est par ci, c'est par là, etc.

V

Depuis lors certain valet
 N'ouvrant qu'un coin du volet
 Au lit, d'un air échauffé,
 Parle à Gotton son café.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

X

L'enfer donne à ses suppôts
 Trésors, plaisirs et repos;
 J'en conclus qu'il est écrit
 Que Gotton est l'Antéchrist.
 C'est par ci, c'est par là,
 Tra la, tra la, tra la la,
 C'est par ci, c'est par là,
 C'est le diable en falbala.

VI

Au château tous empâtés,
 Que d'ânes elle a bâtés !
 Notre moine, qui l'a fait ?
 Gotton et le sous-préfet.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

VII

A l'église, Dieu ! quel ton,
 Suisse, au banc menez Gotton,
 Pour logner le sacripant
 Qu'elle-même a fait serpent.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

VIII

Mais, quoi ! l'infâme, aux jours
 [gras,
 Du beau curé prend le bras,
 L'appelle petit coquin
 Et l'habille en arlequin.
 C'est par ci, c'est par là, etc.

IX

Elle a tout, meubles, chevaux,
 Bals, festins, atours nouveaux;
 Riche, on l'accueille en tout
 [lieu.
 Puis courez donc prier Dieu !
 C'est par ci, c'est par là, etc.

I

Célébrons, fils de Momus,
 Sur les autels de Comus,
 Cet écho de la gaîté
 Par l'univers répété
 La chanson, la chanson,
 Utile et douce leçon
 La chanson, la chanson,
 Dont Momus aimé le son.

II

D'Horace et d'Anacréon
 De Bonard et de Piron,
 Qui rendre les noms toujours
 Chers à Bacchus, aux Amours ?
 La chanson, etc.

III

Quel aimable talisman
 Protégeait ce tendre amant
 Qui, par un charme vainqueur
 De Pluton touche le cœur ?
 La chanson, etc.

IV

Tyrthée appelle au combat
 Sparte qu'un revers abat;
 Quel pouvoir rend ses enfants
 Valeureux et triomphants ?
 La chanson, etc.

V

Mazarin doublant l'impôt
 Décimait la poule au pot;
 Mais ce ministre exigeant
 Laisait au peuple indigent
 La chanson, etc.

VI

L'amour joignait pour Henri
 Un myrte au laurier d'Ivry,
 Et ce roi vraiment français
 Cultivait avec succès.
 La chanson, etc.

VII

En votre faveur, lutons,
 Qui sait apprendre aux tendrons
 Que l'amour a mille appas,
 Qu'on ne lui résiste pas ?
 La chanson, etc.

VIII

Qui peut, au front d'un cafard
 En lui lançant maint brocard
 D'une tardive rougeur
 Imprimer le seneu vengeur ?
 La chanson, etc.

IX

Si dans les palais des rois
 Les festins sont courts et froids,
 C'est qu'un ennuyeux concert
 Chez eux remplace au dessert
 La chanson, etc.

X

D'un pompe vert décorés
 Opposons aux sots titrés,
 Aux destins trop inconstants
 Et même à la faux du Temps
 La chanson, la chanson,
 Utile et douce leçon,
 La chanson, la chanson,
 Dont Momus aime le son.

*Nouvelle anthologie ou choix de chansons publiées
 par L. Castel Paris. Béchot. in-12. 1826, p. 472, publie
 la chanson que voici de M. Camille. Intitulée La Chanson.
 Air : Tra la la, tra la la.*

*Album chantant ou la chanson de tous et pour tous.
 recueil de chansons publié à Paris, sous le second Empire,
 par Le Bailly, libraire, 6 rue Cardinale, in-8°, 16^e livraison.
 P. 117.*

Chanson intitulée *Cancannons, mes commères, conseils donnés par Mme Gras-Bec à ses voisines*, paroles d' Eugène Douin.

nir : *Des Cancans.*

Refrain :

Cancannons, cancannons,
Mes commères, havarçons;
Cancannons, cancannons,
Sur le prochain jacassons !

I

Le vieux parfumeur Guillois
A fait faillite trois fois,
C'qui fait que le parfumeur
Est loin d'être en bonne odeur.
Cancannons, etc.

III

On prétend qu' mam'selle Panai
A quatre amants; c'est pas vrai;
I n'laut croire, quand on médite,
Que la moitié de c'qu'en dit.
Cancannons, etc.

II

M'sieur Mélang', le marchand
[d'vin,
Voit son comptoir toujours
[plein;
Son vin vieux, son vin nouveau,
Sortent du même tonneau.
Cancannons, etc.

IV

A chaqu'instant l'gros changeur
Chang' de bonne... ah ! qué
[malheur !
Sur lui n'va-t-on pas jaser ?
Quand c'est son état d'changer.
Cancannons, etc.

V

Madame de Gangeyau,
Qui ne sort plus qu'en landau,
Jadis vendait à faux poids
D'la morue et des anchois
(Parlé)
Y glace ! y glace !... Le merlan,
[y glace !
Cancannons, etc.

JULES GUILLIAUME, *Jardins d'enfants La gymnastique du premier âge, jeux et exercices avec (ou sans) accompagnement de chansonnettes (1)*, 1^{re} édition, a^o 1864, éditeurs Veuve Parent et fils, à Bruxelles, in-8^o de 76 pp.

(1) Ce petit ouvrage est quasi introuvable. Nous en avons communication de notre vieil et distingué ami, M. Tobie Professeur d'écrite à l'Université de Bruxelles.

page 28, et 2^e édition, a^o 1885, éditeur Muquardt, à Bruxelles, in-8^o de 72 pp., même titre, p. 19 :

En avant en a- vant
Homme femme et jeune en- fant
En avant En avant Neige, grêle,
pluie et vent chaque fois qu'un
jour s'empnt aussitôt la
nuit le nuit ainsi mardant tour à tour
Jour et nuit et nuit et jour

Cette graphie est celle de la première édition. Voici celle de la seconde :

En avant en a- vant
Homme femme et jeune en- fant
En avant En avant Neige, grêle,
pluie et vent chaque fois qu'un
jour s'empnt aussitôt la
nuit le nuit ainsi mardant tour à tour
Jour et nuit et nuit et jour

1^r couplet : Le printemps partout l'été / Se promène avant l'été / Puis l'automne, puis l'hiver / Passent à leur tour dans l'air / En avant, etc.

3^e couplet : Dès que l'un s'enfuit devant / Tous les autres vont suivant / C'est ainsi que nous faisons / Comme font jours et saisons / En avant, etc.

TOBIE JONCKHEERE. — *Kindertuinen Lichaams-oefeningen voor jonge kinderen, spelen en oefeningen met of zonder begeleiding van zangstukjes, vrij bewerkt naar het Fransch van Jules Guillaume Gent, Vander Poorten, in-8°, 90 bl. 1899-1900, bl. 37 :*

Flink op stap / Kloek vooruit / Ik ga altijd op de maat / Flink op stap / Kloek vooruit / Als een echt en goed soldaat.

1^r strof : Telken maal de dag vergaat / Komt de nacht met regelmaat / En zoo volgen in hun pracht / Nacht op dag en dag op nacht / Flink op stap, enz.

2^e strof : Lente lief door elk begroet / Gij komt vóór den zomergloed / Daarop komt de Herfst al weer / Vóór het ruwe winterweer / Flink op stap, enz.

3^e strof : Dertig dagen braaf en blij / Zoo gaat eene maand voorbij / En twaalf maanden na elkaar / Maken ras het gansche jaar / Flink op stap, enz.

Recueil de chants patriotiques belges composés pour célébrer la règne de la liberté, 3^e partie, octobre 1830, édit. J. A. Lelong, in-16.

Chanson intitulée *Plus d'Libry*, air : *Trou la la*.

I
Bagnano le galérien,
Belges, n'aurait que votr'bien
V'là pourquoi qu'on lui cracheit
Nos flories qu'il empochoit.

II
A nos dépens il vivait,
C'est la Holland' qu'il servait,
Et pourtant son vil journal
S'appelait *Le National*,
Plus d'Libry, etc.

Refrain :

Plus d'Libry, plus d'Libry,
Plus de ministre flétri,
Plus d'Libry, plus d'Libry,
Les galèr's n'sont pas ici.

III

Le Belge qu'il insultait
Sur ses épaules le portait
Comm'lui porte sur son dos
La signatur' des bourreaux
Plus d'Libry, etc.

IV

Des Hollandais l'favori
Doit chez eux se croire' chez lui,
Comme van Maan' son ami,
C'est un homm' de marqu'aussi.
Plus d'Libry, etc.

Même ouvrage, 4^e partie, novembre 1830.

Chanson intitulée *Plus d'Nassau*, Air : *Tro la la*.

Refrain

Plus d'Nassau ! (bis)
Ce s'rait un nouveau fléau,
Plus d'Nassau ! (bis)
Qu'ils troussent leurs guêtr's et
[r'passent l'eau.

IV

Essayons adroitement
D'empoigner l'gouvernement
Quand sur l'ône on me mettra
Je ferai comme papa.
Plus d'Nassau, etc.

I

Pendant que le frèr' cadet
Sans façon nous mitraillait,
Le héros de Waterloo
Se t'nait derrière' le rideau
Plus d'Nassau, etc.

V

L'frèr' cadet de ses parents
A les nobles sentiments,
Mais qu'est d'que le frèr' aîné ?
C'est un habit retourne.
Plus d'Nassau, etc.

II

Lorsque le canon ronflait,
A tous les Belg's qu'il voyait
C'est mal, disait-il tout haut...
Tout bas il disait *bravo*
Plus d'Nassau, etc.

VI

Puisqu' nous avons décidé
Qu'Anvers serait bombarde,
Ça m'fait peine et pour n'pas l'
[voir,
Bons Anversois, au revoir !
Plus d'Nassau, etc.

III

Nous sommes vaincus, hélas !
Dit le héros des Quat' Bras,
Les rebell's l'ont emporté,
Crions viv' la liberté !
Plus d'Nassau, etc.

VII

J'vous plains, pauvres habitants,
J'sens qu'vous êtes mes en-
[fants...
J'viendrai chez vous en ami,
Lorque tout sera fini.
Plus d'Nassau, etc.

Chansons nationales nouvelles et autres, de P. Emile Debraux, 5^e édition, Bruxelles, Arnold Lacrosse, impr.

meur libraire, petit in-8°, tome II, s. d. Page 135 Chanson intitulée *Les Goguettés ou petit tableau des sociétés lyriques connues sous cette dénomination vulgaire. Air : Trou la la.*

Quel cancan (bis)
Dans nos goguett's à présent !
Quel cancan (bis)
C'est vraiment fort amusant.

I	V
Sociétaires, visiteurs, Auditeurs, chanteurs, auteurs, C'est à qui clabaudera, C'est à qui s'écorchera. Quel cancan, etc.	Ces secrétair's bons lurons N'sachant pas signer leurs noms Ecrivant société Par trois S et par deux T Quel cancan, etc.

II	VI
D'abord ces gens du bureau Qui, fiers d'un titre si beau Quand ils ont leur bel habit Sont gois comm' des bonnets [d'nuît	Et ces aimables censeurs Qui, bavards et tapageurs, Pour que l'silenc' règn' toujours, Après vous brail'nt comm' des [sourds
Quel cancan, etc.	Quel cancan, etc.

III	VII
Faut voir ces brav's présidents Vous ont y d'fameux rubans ! Celui d'la Légion d'honneur N'est qu'un chiffon près du leur. Quel cancan, etc.	Plus loin je vois maint auteur Qui, dans sa bouillante ardeur, Au Parnass' veut êtr' placé, Et n'sait pas son A B C. Quel cancan, etc.

IV	VIII
Puis ces bons maîtres des [chants, Pleins de verve et de talents Qui n'chant'raient pas sans [fausser	Et d'pourvoyeur bon enfant Qui vous dit effrontément : Sablez ce nectar si doux, C'est d'la piquette à huit sous. Quel cancan, etc.
Mam'sell', voulez vous danser. Quel cancan, etc.	

IX

Mes amis, pas de courroux,
J'n'ai pas voulu parler d'vous
Si j'ai vu pareil tableau,
C' n'était que d'l'aut côté d'
[l'eau.

Quel cancan, (bis)
Dans nos goguett's à présent !
Quel cancan, (bis)
C'est vraiment
Fort amusant.

Chansons et musique de Louis Festeau, édition plébéienne, in-12, édit. Desbleds à Paris, s. d., p. 117. Chanson intitulée *Une séance de la Chambre des Pairs* : air : des *Cancans*.

I	
Pair ou non (bis) Jurez, jurez, ou sinon, Pair ou non (bis) Plus de places, plus de nom. Je jurerai, mais j'accours Vous lire un petit, discours J'ai besoin... de m'épancher Vous allez tous plainmiches Pair ou non (bis) etc.	
II	IV
J'aime fort le nouveau roi. Je veux bien lui prêter foi, Mais ne peut-on m'accorder Deux ans pour me décider Pair ou non (bis) etc.	Permettez qu'adentement Dans mon captieux sentiment Je glisse, en additions Cinq ou six restrictions. Pair ou non (bis) etc.
III	V
Messieurs depuis quarante ans J'ai prêté douze serments Est-ce qu'ici par malheur Le treizième est de rigueur Pair ou non (bis) etc.	Carbleu ! Tudieu ! Ventrebleu ! Jurer pour moi n'est qu'un jeu, S'il le faut absolument Je vais jurer... proprement Pair ou non (bis) etc.

Oeuvres choisies de Jean-Bte-Dominique Vautier, précédées d'une notice par de Reiffenberg, in-8°-Bruxelles, imprimerie Parent, n° 1847.

p. 252 - *Histoire d'un petit garçon menteur et méchant. Air. Tra la la.*

I

Il était un p'tit garçon
Aussi méchant qu'un démon
Qui refusait d'obéir
Et ne savait que mentir
Tra la la (bis)
Je plains ce p'tit garçon là
Tra la la (bis)
Le Bon Dieu le punira.

II

Un jour ce petit garçon
Abandonna la maison
Après avoir, en fureur
Battu sa petite sœur
Tra la la, etc.

III

Il mourut durant le jour
Parmi les bois d'alentour
Sans donner un seul regret
À sa maman qui pleurait
Tra la la, etc.

IV

Lorsqu'il vit venir le soir
Et que le ciel fut tout noir
Il sentit battre son cœur
Car les méchants ont bien peur
Tra la la, etc.

V

Il entend des gens marcher
Et près de lui s'approcher
Ah ! cria-t-il en pleurant
Secourez un pauvre enfant
Tra la la, etc.

VI

Que fais tu dans la forêt
Réponds, à l'heure qu'il est
Si tu ne viens avec nous
Tu seras mangé des loups
Tra la la, etc.

VII

Mes bons messieurs permettez
Que je marche à vos côtés
Ne me faites point de mal
Tout le reste m'est égal
Tra la la, etc.

VIII

Tu nous a l'air d'un garçon
Qu'on a chassé d'la maison
Tu n'oses pas seulement
Nous parler de ta maman
Tra la la, etc.

IX

Le p'tit garçon tout content
Alors ne répondit plus
Il sentait qu'il avait tort
Et pleura beaucoup plus fort
Tra la la, etc.

X

Pour avoir eu mauvais cœur
Te voilà dans le malheur
Et de toi beau prisonnier
Nous ferons un charbonnier
Tra la la, etc.

XI

Comme nous soir et matin
Si tu veux avoir du pain
Il te faudra travailler
Et la nuit même veiller
Tra la la, etc.

XII

Prends garde à toi si jamais
En colère tu te mets
Car ici tous les enfants
Doivent être obéissants
Tra la la, etc.

XIII

Sois sage et dans quelques mois
Tu pourras quitter nos bois
En attendant, mon garçon
Fais avec nous du charbon
Tra la la, etc.

Jean de Nivelles — *Djean-Djean pour ses concitoyens* — est le vieux jaquemart accolé à la façade de l'église collégiale de Sainte-Geztrude. La chanson dont il était, avec Baude, l'un des sujets, puis dont il devint le seul héros, est à juste raison datée de la fin du régime hollandais. C'est indéniable, tout au moins en ce qui concerne le premier couplet. Mais l'intervention de grenadiers, dans le deuxième couplet, pourrait faire attribuer à celui-ci une origine beaucoup plus récente. Je ne sais depuis quelle date l'école régimentaire des Grenadiers tint garnison à Nivelles, mais cet établissement militaire y avait encore ses quartiers en 1914.

Toujours est-il que l'air de Jean de Nivelles est aux habitants de cette ville ce qu'est le *Meilied* aux Hussenlois, le *Bia Bouquet* aux Namurois et l'*Artevoldelied* aux Gantois. Mais l'administration communale de Nivelles, considérant — à tort ou à raison — l'indigence de la mélodie et celle de l'harmonisation qu'on lui avait donnée, ouvrit, en 1925, un concours pour l'arrangement de l'air traditionnel sous forme de pas redoublé. Ce fut un jeune musicien de l'endroit, Octave Grillaert, qui emporta la palme. L'auteur a usé du contre-chant pour mettre en relief la mélodie si chère à ceux de sa petite patrie. L'œuvre primée, intitulée

N'incriminons cependant pas le jeune et fécond compositeur qu'est M. O. Grillaert. Plein d'amour pour tout ce qui touche au passé de sa ville natale, il a consigné, en 1958, l'air local de Nivelles tel que la tradition l'avait perpétué, en lui donnant les strophes consacrées à la *Dodaine* par le regretté Georges Willame, poète local de valeur.

Allegretto

Mais quand l'isoléy est-st-à [s'djeu, Vos diriz qu'i va prend' feu !

Refrain

Viv' Djan-Djan ! Viv' Djan-Djan ! C'est l'pus vi hom' d' Nivelles ;

Viv' Djan-Djan ! Viv' Djan-Djan ! C'est l'pus vi d' nos habitants.

Refrain :

Viv' Djan-Djan ! (bis)
C'est l'pus vi hom' d' Nivelles ;
Viv' Djan-Djan ! (bis)
C'est l'pus vi d' nos habitants.

I

Quand l'pieuv' met l'Dodain' à [boûrds
Eli' dès'goulin' su' a'grand [côurps ;
Mais quand l'isoléy est-st-à [s'djeu,
Vos diriz qu'i va prend' feu !
Viv' Djan-Djan ! etc...

II

Par nût, mem' sans clair dè [bèlle,
I r'lu com' èn' grand' èstwèle.
Les tchep-soris, les tchafaus
L'guidont d'avant d'scûrti d'leus [traus
Viv' Djan-Djan ! etc...

III

Despus qu' n'tap' pus d'aus [s'cloke
I doûrt souvint com' èn' soker.
Viyiz qu'in tchéyant, s'mârtia
L'rinvéy'rout pa sev ârtas.
Viv' Djan-Djan ! etc...

IV

Li qui stout d'eu vi tchoupère
Pou les parints d' nos grands- [péres,
Iun sùvant l'aut' nos vwét
Montez l'faubourg Chârlèrwé
Viv' Djan-Djan ! etc...

V

Quand d'pass' in vue dè [s'tourète,
Djè li fais râd' en' chignète,
Dje l'vouros choqui du couste,
In li d'znat : « C'est mi, vi [couste ! »
Viv' Djan-Djan ! etc...

N'empêche que si M. Blanchard, violoniste, compositeur, littérateur, critique, etc ! (Fétis, op. cit.) devait revenir sur terre, et s'il lui était donné d'entendre l'exécution d'*Aclots tandis*, sa réflexion, je le gage, serait celle-ci : « Cela me rappelle quelque chose... mais quoi ? Dieu seul le sait ! ».

M. O. Grillaert, ainsi que ses éditeurs, Les Editions Hetty, à Jemeppe-sur-Meuse, et Les Editions musicales Brogneux, à Bruxelles, ont bien voulu me permettre de faire reproduire, en appendice, la partie directrice d'*Aclots tandis* et *Viv' Djan-Djan* dont il est question en fin du présent travail. Je les en remercie tous trois bien sincèrement.

Eugène COLIN,

Directeur honoraire aux Archives de la Ville de Bruxelles,
Président de la Commission de la Vieille chanson populaire,
instituée au Ministère de l'Instruction publique et des
Beaux-Arts.

Notes Critiques d'interprétation

JEAN GESSLER

I. — LE « SEX APPEAL » DE JEAN DE LARDIER.

DANS l'œuvre monumentale qu'il a consacrée aux échevins liégeois, voici ce que le baron de Borman nous apprend au sujet de l'un d'eux, Jean Surlet dit de Lardier, qui florissait au XIV^e siècle :

« A cette époque habitait à Liège, près de Saint-Laurent, une pauvre fillette, estropiée, mais assez jolie, nommée Pâquette, qui s'était prise d'une telle passion pour le beau seigneur de Lardier, que chaque jour, sans manquer, elle se rendait le matin à la porte de son hôtel de la rue Souverain Pont, guettant sa sortie; dès qu'elle l'apercevait, elle se jetait à ses pieds et lui baisait la main ou les vêtements. Quand Lardier fut parti pour la guerre, Pâquette ne pouvant s'empêcher de parler de lui avec affection, le peuple irrité l'accusa d'espionnage et la précipita dans la Meuse (1). »

Ce « joli trait de mœurs » comme il l'appelle, a été emprunté par le baron de Borman à Hemricourt et a été encore enjolivé par lui.

En effet, d'après le chroniqueur liégeois, il ne s'agit pas d'une « fillette, estropiée mais assez jolie », mais d'une

(1) C. DE BORMAN, *Les Echevins de la souverainne justice de Liège*, I, p. 159. Liège, 1892.

fille « qui estoit folle de son corps », c. à. d. d'une fille de joie.

Le baron de Borman a beau insinuer en note que « folle paraît signifier ici estropiée, d'où le mot *affolure* » : cette annotation tombe à faux, car l'expression dont il s'agit n'a jamais eu qu'un seul et même sens, « trop bien établi », comme le remarque Kurth, « par une multitude de textes, pour qu'il y ait lieu de discuter cette conjecture » (2). Quant au rapprochement avec *affolure*, il est basé sur une ressemblance tout extérieure, sans fondement étymologique, et qui disparaît d'ailleurs dans la forme *affolure* donnée par La Curne (3).

Rien des années après, l'historien des Rues de Liège a repris, avec une prudente réserve, l'anecdote « romanesque » du « bon » Hemricourt, introduite ainsi : « Une pauvre fillette du nom de Pâquette, « folle de son corps », mais fort avenante... ». En note, il rappelle, mais sans se prononcer, que « Kurth ne veut pas admettre le sens *estropié* que de Borman donne à cette expression ». Il extrait ensuite, d'un testament de 1460, la périphrase « aucune folle de son corps », mais sans en tirer la moindre conclusion (4).

Il était évidemment plus flatteur pour le héros du baron de Borman d'avoir pris le cœur d'une gentille fillette plutôt que d'une prostituée, mais il faut renoncer à la conjecture inspirée par la courtoisie à l'historien des échevins liégeois.

A notre tour, nous allons nous en permettre une autre, pour expliquer la conduite singulière de la ribaude.

(2) G. KURTH, *La cité de Liège au moyen âge*, I, p. 172. Bruxelles-Liège, 1909.

(3) Cf. LA CURNE DE SAINTE PALAYE, *Dict. hist. de l'anc. langage françois*, I, p. 209 ss. Paris-Norm., 1875.

(4) TH. GOBERT, *Liège à travers les âges*, V, p. 368. Liège, 1928.

On sait que, dans tous les pays, les prostituées sont particulièrement superstitieuses (4), et c'est ce trait dominant chez elles qui expliquera la conduite de la fille de joie liégeoise. En effet, Henricourt nous apprend que le chevalier en question jouissait à Liège d'une popularité vraiment extraordinaire. N'entendait-on pas dire aux gens superstitieux : « Étant à jeûn ce matin, j'ai rencontré le bon seigneur de Lardier, il ne peut m'arriver malheur durant la journée ».

On peut supposer que, à l'instar d'autres Liégeois, Paquette considérait Jean Surllet comme un porte-bonheur et expliquer ainsi sa conduite journalière, cherchant des le matin à se donner de la chance pour le reste de la journée.

Remarquons pour finir que la profession que nous lui attribuons explique mieux le traitement que lui inflige le peuple irrité contre Surllet : on précipite plus aisément dans la Meuse une prostituée qu'une jeune fille honnête, comme l'attestent les coutumes d'autrefois et, en particulier, cette résolution du magistrat de Maestricht, du 14 août 1375 :

« Et is uytgedragen van den roede ghomeynlic van huyde partijen, dat nyemant en sal bordeel halden binen Triech, dan an (=in) di twe stoven achter Onser Vrouwen kercke; ende so we dat breke ende bordeel hielde

(4) Elles consultaient tous les *omnia* ou présages et utilisent, pour recruter leur clientèle, d'innombrables amulettes, parmi les quelles le « Diebslager », dont j'ai longuement parlé ailleurs. Cf. J. GESSLER, *Spels- en versen van « Die Hexe » folkloristisch toegelicht*, dans *De Brabantische Folklore*, XIX (1940), p. 143-203. Quelques auteurs se rappelleraient peut-être, dans le chef-d'œuvre d'André BAILLON, *Histoire d'une Marie*, la description des compagnes de Marie, pensionnaires du « Grand Neuf » à Bruxelles, qui « étaient toutes superstitieuses; elles avaient des pommes de terre bourrées de manivardes ou bien so frotaient les derrière aux chambranes : cela, disaient-elles, pour attirer les types » (p. 116). Signalons encore, à titre de curiosité, qu'elles représentaient par elles-mêmes un présage favorable : « Rencontrer une fille de joie au matin est signe de bonheur pour la journée (Verviers) ». E. MONSEUR, *Le Folklore Wallon*, p. 95 Bruxelles, s. d. (1892). Il en est de même ailleurs. Cf. P. HERMANT, *Omnia ou présages*, *Folklore Brabançon*, XI (1931), p. 232.

van lichten joncwwen, die sich om gelt laten bruden, die sal twee jor die stat verliasen ende die huren, die mon anderswo vande dat sie sich lieten bruden om gelt, dan in die twe stoven vorser, of int vel, die sal ende mach men in die Mase werpen of oen jaer uyt der stat (5).

Comme la fille de joie liégeoise, sa consœur de Maestricht est jetée à la Meuse (ou hannie pour un an), si elle transgresse les limites assignées à sa profession.

L'équivalence des deux peines montre clairement qu'il n'est pas question ici d'une exécution capitale par noyade, dans l'eau courante ou dans un tonneau, dont il sera question ci-après; il ne s'agit pas davantage de la *praecipitatio*, à laquelle nous consacrons une notice séparée. Dans les cas précités, à Liège comme à Maestricht, nous nous trouvons en présence d'une exécution sommaire, où l'on ne s'inquiète guère des suites de l'immersion pratiquée sur la victime. Au cours des siècles et jusqu'à nos jours, la vindicte publique a recouru à ces procédés expéditifs, surtout sur les personnes d'inconduite notoire. L'extrait suivant est significatif à ce sujet :

« Des peines sévères furent à toute époque prescrites contre les blasphémateurs. Philippe-Auguste avait coutume d'en, de leur imposer vingt sols d'amende ou, s'ils ne les avaient pas, de les faire jeter à l'eau, sans péril de mort » (6).

Ainsi tombe l'aimable interprétation présentée par le plus courtois des historiens liégeois-losaïns.

Dans le même ordre d'idées, un savant brugenois a commis un euphémisme analogue en traduisant par « femme de condition inférieure » la *ghameender vrouwe* ou fille publique dans l'article 26 du règlement dressé pour la léproserie de la Madeleine à Bruges, au XIV^e siècle :

(5) A. HABETS, *Le plus ancien registre aux résolutions du conseil communal à Maestricht, conservé au dépôt des archives de l'État à Hasselt*, dans le *Bull. de Mélophilas de Hasselt*, XXXVII (1902), p. 105.

(6) L. GRIGNON, *La justice criminelle et le bourreau à Châlons et dans quelques villes voisines*, p. 50. Châlons-sur-Marne, 1887.

Nem, wat zieke die bevonden wort mesdoende lighamelike met eender ghemeender vrouwe, waer dat zij, verbeurt telker waerf dan men 't bevint 3 lib. par. (-).

II. — LA NAISSANCE D'OGIER LE DANOIS.

Généralement, un futur héros ne naît pas comme un enfant ordinaire. Ainsi en sera-t-il pour l'Antéchrist, à la fin des temps (1); jadis, il en fut de même pour un héros de la Siegfried-saga (2) et pour Ogier le Danois, le « champion de Dieu ». Écoutons le récit de sa naissance d'après Jean d'Outremeuse, tel qu'il est reproduit dans une étude remarquable sur les légendes carolingiennes et agrémenté d'une note explicative qui appelle une « contre-note » rectificative, de caractère historico-scientifico-folklorique.

« La nuit de Noël 798, pendant que tous sont allés à matines, Béatrice, restée seule, ressent les premières douleurs de l'enfantement. On mande quinze « obstetriez », mais « d'ung tel enfant estoit ensainte qu'elle n'en peult delivrer et la convient morir. Errant luy ont la bouche ouverte et tenquelhie: es coustelz luy ont tallhie la chare... » La mère meurt tandis que l'enfant voit le jour » (3).

A propos du mot *bouche*, italiqué ci-dessus, l'auteur moderne annoté, en guise de commentaire explicatif :

(7) L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Coutumes de la ville de Bruges*, I, p. 373, Bruxelles, 1874.

(1) Dans un des plus anciens livres populaires allemands, *Der Antichrist* (1475), une des gravures sur bois représente la naissance de l'Antéchrist, retiré du sein largement ouvert de sa mère, tandis que l'âme de celle-ci, sortant de sa bouche sous la forme conventionnelle d'un tout petit enfant, est recueillie aussitôt par un grand diable qui se trouve derrière elle. Voir reproduction dans B. FUCHS, *Illustrierte Sittengeschichte, Renaissance* (Ergänzungsband), p. 185, fig. 225, Munich, 1909.

(2) C'est Jacob Grimm qui souligne cette naissance tragique, en mentionnant l'aïeul de Siegfried comme « der aus seinem sterbenden mütter lieb geschnittene Volsunge ». *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, I (1841), p. 3.

(3) L. MICHEL, *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, p. 82, Bruxelles-Liège, 1935 (*Annales Royales de langue et de littérature française de Belgique-Mémoires*, X). — Sur le héros, voir C. VORTSCH, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen und die Entstehung des Chevalerie Ogier*, Halle a. S., 1891.

« Il s'agit de l'os uteri » (4).

Cette note explicative, présentée catégoriquement, est cependant doublement erronée, parce qu'elle attribue au mot *bouche* un sens exceptionnel qu'il serait malaisé, sinon impossible, d'étayer par un seul texte, et qu'elle fait intervenir un organe qui, dans l'opération césarienne ou *Kaiserschnitt*, tombe hors du champ opératoire. Sans même consulter de savants traités d'obstétrique, on peut s'en convaincre en feuilletant l'ouvrage allemand, devenu classique, de médecine populaire (5), où se trouve décrite tout au long une opération césarienne pratiquée chez les nègres de l'Uganda, dans l'Afrique centrale, et où une figure montre clairement ce qui est affirmé ici, à savoir qu'on ne s'efforce pas de « tenquelhier » ou élargir (6) l'orifice utérin lors d'une intervention chirurgicale qui consiste précisément à pratiquer une autre issue — « ès coustelz » dit notre texte — pour donner le jour à l'enfant. Nous conservons donc au mot *bouche* sa signification traditionnelle.

Mais ceci soulève une nouvelle difficulté. Que vient faire en effet, demandera-t-on, cet organe facial dans l'opération césarienne ? La gynécologie moderne nous laissera sans réponse, parce qu'elle ignore généralement sa propre histoire : on peut d'ailleurs être excellent chirurgien sans connaître l'histoire de son art. Il nous faudra donc chercher l'explication dans les croyances ou superstitions d'autrefois, et c'est précisément un texte capital liégeois qui va nous tirer d'embarras.

Le 1^{er} mars 1288, l'évêque de Liège, Jean de Flandre, édicta d'importants statuts synodaux qui « restèrent pendant plusieurs siècles le code officiel du clergé du diocèse : ils ont présidé, peut-on dire, à la vie religieuse de tout un siècle. Ils sont donc intéressants sous ce rapport ; mais ils

(4) L. MICHEL, *op. laud.*, p. 82, n. 5.

(5) D. V. HOVORKA et A. KRÖNFELD, *Vergleichende Volksmedizin*, II, p. 586 et fig. 93, Stuttgart, 1909.

(6) Proprement « tendre avec effort », probablement dérivé du lat. vulg. *tendicare*; en wallon moderne *tinki*. Cf. l'excellent répertoire de J. HAUST, *Dictionnaire liégeois*, p. 660, Liège, 1933.

le sont encore, parce qu'ils nous font connaître les usages existant pour l'administration des sacrements et pour les sépultures ». Ainsi s'exprimait à juste titre Mgr Schoolmeesters, qui a publié en dernier lieu et traduit ces statuts synodaux (7).

Or, sous la seconde rubrique, *De baptismo*, on lit ce qui suit (p. 4) : « *et si certum sit quod parturientis mortua fuerit, teneatur os eius apertum, et cum magna cautela uterus ejus aperiat, ut infans vivus, si possit, educatur et baptizetur. Si autem mortuus reperitur, ipse extra cimiterium tamuletur.* »

Ce texte de 1288 nous apprend ce qui suit :

Si une femme en mal d'enfant meurt pendant l'accouchement, on pratique sur elle l'opération césarienne pour sauver l'enfant, comme nous le savons par ailleurs (8). Avant cela, et pour que l'enfant reste en vie, on ouvre tout au large la bouche de la morte, parce que, croyait-on, l'enfant dans le sein de sa mère respirait avec elle et par sa bouche.

(7) *Les Statuts synodaux de Jean de Flandre, évêque de Liège*, publiés et traduits par E. SCHOOLMEESTERS, Intr. p. 11. Liège, 1908 (*Société des Bibliophiles liégeois*, n° 39). Antérieurement, ces statuts avaient déjà été publiés par J. J. RAÏKEM et M. L. POLAIN, *Coutumes du pays de Liège*, I, p. 417-477. Bruxelles, 1870. — Rien à relever, pour le passage reproduit ci-dessus, dans les notes critiques de Melle M. LAVOYE, *Le texte original des Statuts synodaux de Jean de Flandre*, parues dans le *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire*, XXV (1934), p. 137-156 et réimprimées pour les Bibliophiles liégeois (suppl. au n° 39).

(8) Cf. D. V. HOVORKA et A. KRONFELD, *op. laud.*, p. 583-84 : « Der Kaiserschnitt an der toten oder sterbenden Mutter ist seit uralten Zeiten bekannt (cf. un texte du X^e siècle, reproduit *in fine*). — Den Kaiserschnitt an der lebenden Mutter finden wir weit seltener als jenen an der toten. Die erste beglaubigte Operation in Europa wurde im Jahre 1610 zu Wittenberg von einem Berufschirurgen ausgeführt ». — A propos de l'opération césarienne, dans le sens étymologique du mot, voir un article richement illustré de L. FLUTRE, *La naissance de César*, dans *Aesculape*, XXIV (1934), p. 244-250. Dans la même revue, XXVII (1937), p. 160, on trouvera une belle reproduction d'une miniature persane du XV^e siècle, illustrant la naissance de Roustem, héros fameux de la Perse au VI^e siècle avant notre ère, par opération césarienne avec mortem pratiquée par un « *mohed* » adroit sur la mère, insensibilisée par enivrement.

Ainsi s'explique le sens du mot *bouche* dans le passage de Jean d'Outremeuse et le rôle de cet organe dans l'opération césarienne, telle qu'elle se pratiquait jadis sur le cadavre de la femme morte en couches, et même bien des siècles après, jusqu'à l'époque moderne. A ce sujet, le folklore médical nous fournira quelques données particulièrement intéressantes, recueillies par un savant praticien dans le Limbourg hollandais et publiées par lui dans une dissertation remarquable, dont la partie historico-folklorique mérite d'être plus largement connue (9).

Dans l'opération césarienne *post mortem*, pratiquée quelquefois, en l'absence du médecin ou de l'accoucheuse, par le curé de l'endroit, comme ce fut encore le cas en 1857 (10), le souvenir de la précaution d'autrefois est resté vivace dans le peuple, à travers les siècles. C'est ainsi que, d'après une communication reçue de Caberg, dans le Limbourg hollandais, au décès de la femme en gésine, on lui enfongait un manche de cuiller dans la gorge, par la *bouche* ouverte, pour que l'enfant puisse continuer à respirer jusqu'à sa naissance artificielle. Quant aux statuts synodaux modernes, qui sont en vigueur dans tout le diocèse de Liège depuis près d'un siècle (11), ils sont muets à cet égard, comme on pouvait s'y attendre, grâce aux incessants

(9) J. H. STARMANS, *Verloskunde en Kindersterfte in Limburg : folklore; geschiedenis; heden*. Maastricht, 1930.

(10) Dans son journal, conservé au presbytère de Schinveld, le curé JOORS avait inscrit : « Die 14^e Decembris (1857), apoplexia nervosa subito obiit Maria Gertrudis Palant, uxor J. L. Bruykera, gravida sex mensium. Cum nec chirurgus, nec obstetrix esset ad manum, feci sectionem caesarem, et proles femineae sexus a me baptizata paulo post etiam obiit. J. H. STARMANS, *op. laud.*, p. 88, où l'on rappelle ensuite (p. 89), un décret du Saint-Office (1780), renouvelé en 199, et l'avis de plusieurs théologiens conseillant au prêtre de renoncer à cette opération qui « convient peu à son caractère » (card. Gousset) : « debere ipsum sacerdotem sese abstinere a secunda propria manibus praegnanter sic dicta demortuae... ». Cf. Dr. A. C. M. SCHAEPMAN, dans les *Nederlandsche Katholieke Stemmen*, VI (1906), pp. 106, 108 et 118.

(11) *Statuta diocesis Leodiensis, in synodo diocessana promulgata a^o 1852*, 3^e éd. Liège, 1889. — Le *Rituale romanum* déclare simplement, Tit. II, cap. 1, 17 : « Si mater praegnanter mortua fuerit, factus quam primum caute extrahatur, ac si vivus fuerit, baptizetur; si fuerit mortuus, et baptizari non potuerit, in loco sacro sepeliri non debet ».

progrès de la Science, hostile à toutes les superstitions et croyances populaires (12).

Pour mieux comprendre la pratique décrite ci-dessus, application populaire d'un principe essentiellement scientifique, rappelons-nous que, pour vivre, le fœtus a besoin d'oxygène, que lui fournit le sang maternel. Aussi, dès que la mère cesse de respirer, l'enfant qu'elle porte est condamné à étouffer dans son sein, à moins qu'il n'en soit extrait artificiellement. Un texte du X^e siècle mérite d'être reproduit en abrégé, puisqu'il ne relate pas seulement une opération césarienne *post mortem*, à cette époque reculée, mais renferme quelques détails rarissimes concernant le traitement de l'enfant né avant terme :

At tempore labente, appropinquans partui, praegnans periculatur et ante quatuordecim temporivi partus dies amovitur. Infans excisus et arvinnae porci recens erutao, ubi incutosceret, involutus, ...baptizatur et Puerchardus nominatur (13).

Après ces quelques notes, dont nous espérons que le lecteur appréciera l'intérêt, si médiocre soit-il, nous sommes en droit de conclure que, comme le « chat » de Bui-leau, une bouche est une bouche, même dans le passage où Jean d'Outremeuse raconte la naissance d'Ogter le Danois, « occlseur » de sa mère. Quant à l'extrait reproduit ci-dessus, nous proposerons d'en remanier légèrement la dernière phrase, pour nous rapprocher de la réalité et de lire comme suit : « La mère meurt avant que l'enfant n'ait vu le jour ».

J. GESSLER.

(12) Voir, à ce sujet, l'intéressant ouvrage de W. BROECKAERT, *Rond en om het kraambed*, p. 74 ss Anvers, s. d.

(13) EKKEHARDI IV, *Monachi Sancti Galli, Libri de curibus Monasterii Sancti Galli*, edit. J. RIEGEL, p. 14. Paderborn, s. d.

Réflexions d'un Folkloriste

ALBERT MARINUS.

BONNE AVENTURE. — Une tribu de tziganes doit camper quelque part dans la banlieue de Bruxelles (hiver 1948-49). Chaque jour, à partir de 12 heures, les femmes sont répandues dans les Galeries Saint-Hubert et les rues environnantes. Elles mendient, évidemment, mais cherchent aussi à exercer leur métier de pythonisse. Et dans tous les coins, dans les encoignures de portes on peut voir des passantes, la main tendue, écoutant les présages de ces devineresses. Toujours des femmes, jamais des hommes.

Un jour, nous reconnûmes en une de ces clientes, une personne connue, instruite, et intelligente cependant, musicienne de talent, écoutant dévotieusement les prédictions d'une de ces tziganes. Nous manœvrâmes de façon à pouvoir l'aborder la consultation finie. Elle parut un peu gênée de notre sourire et s'empressa de déclarer avoir cédé seulement à la curiosité.

— Vous êtes satisfaite des déclarations de l'augure ?

— Oh ! je n'y crois pas. (Naturellement). Toutefois elle m'a dit des choses justes.

— Qu'en savez-vous ? Connaissez-vous votre avenir ?

— Non, mais concernant mon passé, mon état d'âme présent. Alors on a tout de même un peu l'impression qu'en ce qui concerne l'avenir il pourrait y avoir une part de vérité.

— Mais, si vous tenez à avoir des indications de ce genre, pourquoi les recueillir ainsi en pleine rue ? Pourquoi vous adresser à ces femmes, d'une propreté douteuse et toujours à l'affût de ce qu'elles pourraient grappiller ?

— Oui, mais comme je vous le dis, je ne crois pas aux diacuses de bonne aventure et jamais je ne songerais à me rendre au domicile des chiromanciennes. Il y en a tant... Cependant... je ne sais pas... mais ces femmes ont un quelque chose de spécial... une faculté d'intuition... Enfin je ne sais pas.

Je ne sais pas, je ne crois pas à ces fariboles, mais j'y crois tout de même un peu. Telle est la conclusion à tirer, pensons-nous, de notre observation et de notre conversation.

BRISER LA COQUILLE. — Saurait-on dire pourquoi ? Mais le savoir-vivre veut que, à table, on brise la coquille de l'œuf après en avoir extrait le contenu.

Ne pas le faire est signe d'éducation imparfaite.

Or, il s'agit là tout simplement d'un geste vidé de sa signification originelle. Jadis, il y a des siècles, on agissait ainsi mais au moins, on donnait une raison à son acte. Peu importe la valeur de cette raison, aux yeux de ceux qui écrasaient leur coquille, elle était péremptoire. On croyait que les mauvais esprits pouvaient se cacher dans cette cavité et afin de la leur rendre inaccessible, on aplatisait l'écaille.

Le sens du geste s'est perdu avec la superstition, mais le geste a survécu et s'est transmis traditionnellement à travers les siècles en prenant une autre signification. Nous tenons là un bel exemple de glissement interprétable comme il s'en produit constamment dans nos idées et, par répercussion, dans nos mœurs.

Ce qui est difficile à expliquer, c'est pourquoi, au moment où l'idée initiale disparaît, l'acte qui en découle se maintient en prenant une autre signification.

Habitués par éducation, par imitation, à briser l'écaille, les hommes ont-ils continué à agir de la sorte machinalement ? Puis, s'apercevant de la vanité de leur geste, plutôt que de l'abandonner ont-ils forgé une autre explication ? Celle-ci par un certain souci du conformisme social s'est-elle généralisée ? Il serait bien difficile de répondre avec certitude à de telles questions pour des traditions venues du passé; mais peut-être pourrait-on observer bien des phénomènes semblables dans l'actualité vivante.

Ceci nous montre aussi qu'il n'y a pas de petites choses dans la vie courante, car l'acte le plus désuet porte avec lui matière à observation et constitue un élément utile à l'explication de problèmes capitaux de la Sociologie.

ROUE DE LA FORTUNE. — Nous ne pensons pas que la signification réelle de la roue de la fortune rencontrée parmi les éléments humoristiques de nos cortèges, ait fait l'objet d'une recherche sérieuse. Dire que la fortune a des hauts et des bas, que ceux qui aujourd'hui dominent seront renversés demain de leur position privilégiée, n'est pas expliquer l'origine symbolique de cet instrument.

Pour expliquer, il convient de réunir tous les éléments possibles, même, en apparence, disparates. Les rapports généraux peuvent être ensuite établis.

Or, voici un document qui semblerait établir un lien entre la roue et d'anciennes conceptions astrologiques.

Un Almanach publié à Prague en 1490, représente une roue de la fortune où l'on voit les sept planètes tournant autour de la Terre. Comme on tirait des horoscopes selon la position des planètes — ce que font toujours nos astrologues — cette estampe pourrait elle être interprétée comme l'image d'une conception vivante au XV^e siècle ?

MARCO POLO, PERSONNAGE DE CARNAVAL. — On a fait aujourd'hui, dans les notes de voyages de Marco Polo, le départage de ce qu'il y avait de vrai et de ce qu'il y avait de faux. Dans le faux, il faut distinguer entre ce qui est, de sa part, une simple acceptation, comme étant des vérités, de ce qu'il entendit dire, dans les contrées où il se rendit réellement, des régions qu'il ne traversa pas et d'autre part ce qui semble purement imaginé par lui.

Toujours est-il que dans ses volumineux manuscrits, on trouve une très grosse part d'observations justes. Mais, le récit qu'il en fit, à son retour, parut fantasmagorique à ses contemporains. Il y avait, dans ses notes, tant de choses extraordinaires et mystérieuses, tant de choses qui allaient à l'encontre des idées reçues qu'il parut un imposteur aux yeux de ses compatriotes. On se moqua de lui, on le brima. On le crut halluciné. Quand quelqu'un racontait quelque chose d'inouï, on le comparait à Marco Polo. Dans les carnivals, fêtes populaires, jours de liesse où toutes les fantaisies sont permises, il y eut des masques qui prirent son nom. Ils prenaient la licence de dire tout ce qui leur venait d'extraordinaire et de fantastique dans l'esprit. On assimilait ainsi notre explorateur à ces masqués dont la verve débordait d'imagination. On le ridiculisait lui et son œuvre. Il a fallu bien longtemps, des siècles, pour qu'on arrive à constater que ses récits étaient en grande partie justes; à faire la part du merveilleux.

Mais, à plus de cinq siècles de distance, combien n'y a-t-il pas sans doute dans les écrits de Marco Polo, des choses qui existaient alors, dans les usages et les mœurs, dans la vie des populations asiatiques visitées, et qui aujourd'hui ont disparu ? N'avons-nous pas une tendance à croire qu'elles n'ont jamais existé et à accuser Marco Polo de fantaisie et même d'imposture ?

CHEVEUX LONGS ET IDEES COURTES. — En épigraphe à notre *Fantaisie sur la Coiffure* nous avons donné une pensée de Schopenhauer, philosophe fameux sans doute, mais d'une sévérité fort grande pour les femmes. « Les femmes, disait-il ont les cheveux longs (c'était vrai de son temps) et les idées courtes ». Or, depuis lors nous avons appris qu'il existe en Russie, depuis

une date bien antérieure à Schopenhauer, un proverbe qui dit : « Chez la femme, les cheveux sont longs, mais l'esprit est court ».

Un écrivain russe peu connu, Gribotodov, né en 1795 et mort assassiné en 1829, a écrit une pièce de grand mérite : *Gore ot uma*, (Le mal vient de l'esprit) dans laquelle s'inspirant de ce proverbe et l'adoptant à la mode de son époque, il fait dire à un de ses personnages, Tchatski : « Les esprits sont devenus comme les vêtements et les cheveux : courts ».

L'ECARTEMENT DES RAILS. — A peu près dans le monde entier l'écartement des rails des chemins de fer est à la même mesure (1 m. 50). Seule, la Russie, pensons-nous, fait exception à cette règle (deux mètres environ).

C'est en Angleterre, en premier lieu, que cette distance a été adoptée. Y a-t-elle fait l'objet d'une discussion ou a-t-elle été adoptée quasi spontanément ? Nous penchons plutôt pour cette seconde alternative, car l'écartement des roues aux wagons des chemins de fer est exactement celui qui de tout temps avait été adopté par les diligences et les voitures de roulage. Il semble que l'on n'ait eu tout simplement l'idée que l'on mettrait sur rail des voitures routières.

Or, cet écartement des voitures était resté le même depuis une lointaine antiquité. Sans doute était-il conditionné par la largeur donnée aux routes. A moins que les routes aient été construites en fonction de la largeur pratiquée pour les chariots.

Mais ce que l'on oublie généralement c'est que la largeur des essieux pendant deux millénaires est restée celle des anciens chars romains. C'est ainsi que l'on peut dire que le réseau universel des chemins de fer a été conditionné, malencontreusement d'ailleurs, par un véhicule de la Rome antique.

Combien peu l'homme songe à innover ! Combien il est peu disposé à prévoir, car il eut fallu adopter pour les wagons une largeur plus grande. Ils eussent été plus confortables; il y eut eu un poids mort moins grand par voyageur transporté et le rendement eut été plus grand. Combien le matériel roulant russe, avec ses compartiments de près de quatre mètres de large, est-il plus rationnel. Il est vrai que le mobile des Russes, quand ils adoptèrent cet écartement était autre. Leur but était de rendre leur réseau inutilisable en temps de guerre, au matériel roulant de leurs voisins... Mais on n'avait pu alors prévoir le retour au transport par route, grâce au moteur à essence !

UNIVERSALITÉ DES PROVERBES. — On se représente fort peu combien les proverbes sont en réalité universels et nous trouvons dans leur comparaison un argument bien fort en faveur

de la thèse que nous avons toujours soutenue, résumable ainsi : les hommes étant partout des hommes, ils réagissent de même façon à des influences similaires. Or, les proverbes s'appliquent à des situations psychologiques. A situations semblables, les hommes ont appliqué même proverbe. Cela veut-il dire que le même proverbe se rencontre partout. Non, il y a une série de proverbes différents mais reflétant de mêmes pensées.

Ainsi, pour désigner une peine inutile, un vain travail, on dira chez nous : autant porter de l'eau à la mer. Il y a déjà tellement d'eau dans la mer qu'en porter encore, c'est perdre son temps. En Angleterre, dans la région charbonnière on dira : porter du charbon à Newcastle. Chez les anciens grecs, on disait : porter du bois à la forêt. Dans la région du Golfe Persique, les dattes sont tellement abondantes qu'elles n'ont aucune valeur. Le marché d'Hajar en est saturé. Aussi, on dit : autant porter des dattes à Hajar.

Comme on le voit les proverbes sont très variés pour désigner une même situation, identique partout. C'est la situation qui est universelle et l'homme imagine une formule imagée pour la désigner, en empruntant à son milieu immédiat les éléments destinés à faire image.

Cet exemple illustre aussi notre thèse selon laquelle il est souvent préférable de croire à des inventions multiples qu'à des filiations dans l'étude des faits folkloriques, car il en est exactement de même de ceux-ci. Ils répondent à des sensations psychosociologiques, à des conceptions mentales, humaines et si l'acte réactionnel est souvent différent, la cause agissante est la même.

RAPPROCHEMENT ENTRE POPULATIONS. — Au début de leur existence (XV^e siècle), les Chambres de Rhétorique ne furent pas bien considérées par les autorités. On se méfiait de leur esprit d'indépendance. Puis les Souverains esbimèrent que les « Landjuweel » ou grands concours qu'elles organisaient périodiquement dans l'une ou l'autre ville des Pays-Bas, avaient l'avantage d'amener les habitants des diverses contrées à se connaître et à avoir entre eux des relations. Les ducs de Bourgogne venaient en effet de fusionner en un seul Etat, de nombreux comtés, duchés, etc., qui jusqu'alors avaient eu une existence autonome.

Les Grands Concours entre Chambres de ces différents petits pays furent considérés comme un facteur de l'unification du nouvel Etat. Plus tard, l'esprit de libre pensée répandu dans les Chambres amenèrent les Souverains à leur retirer leur faveur.

Nous voudrions faire ici un rapprochement entre la situation aux XV^e et XVI^e siècle et celle que nous vivons actuellement. On estime qu'il faudrait faciliter les relations entre groupes de différents pays afin de créer un esprit international. Mais, ces prises de contact doivent se faire entre gens répandus sur un beaucoup plus grand espace et elles deviennent forcément plus coûteuses. Des lors, on recule devant la dépense. Si on organise des manifestations internationales, des festivals de danses populaires, de chant populaire, de jeux populaires, l'opinion et la presse s'élèvent contre les crédits accordés à ces démonstrations. Comment cependant arriver à créer l'esprit international sans multiplier les prises de contact ? Loin de protester contre les dépenses qu'elles entraînent, on devrait les encourager. Ce qui pouvait se faire au XVI^e siècle sur un petit espace du globe, doit se pratiquer aujourd'hui sur le plan universel et ce ne sont pas là dépenses somptuaires, mais œuvre largement humaine.

L'ART POPULAIRE DANS LES CAMPS. — Les personnes qui ont visité des camps de prisonniers pendant les deux guerres mondiales ont constaté que bien des détenus rompaient la monotonie de leur existence en exécutant des travaux de patience. Celui-ci taille du bois, cet autre conserve ou recherche les vieux os pour les graver ou les tailler, cet autre encore s'efforce à découper du papier en fine dentelle ou travaille les vieux cuirs, etc. Ces menus travaux présentent toutes les qualités artistiques, depuis la conception vulgaire et sans charme jusqu'aux œuvres d'un goût parfait.

Dans les camps d'indiviques, les mêmes constatations ont été faites. Là, aussi, des prisonniers, à force d'application et de persévérance, parviennent à réaliser des œuvres appréciables.

Des remarques analogues à celles que nous faisons pour les arts plastiques pourraient être faites pour les arts musical et dramatique.

Ces camps auraient pu être considérés comme des laboratoires d'observation pour les psychologues attachés à l'étude du sentiment artistique.

Au point de vue spécial de l'art populaire, il eut été fort intéressant de suivre de près les aptitudes des prisonniers, car la plupart d'entre eux n'avaient subi aucune préparation d'école et s'adonnaient spontanément à leur inspiration.

Ces manifestations confirment singulièrement certaines déclarations que nous avons faites à diverses reprises dans des Congrès quand on considérait l'art populaire comme défunt tandis que selon seules les circonstances jurelysent ou favorisent leur expres-

NEOPHILIE. — Les hommes ont toujours commencé par opposer une grande résistance à toutes les innovations, surtout si celles-ci les conduisaient à un grand effort pour rajuster des conceptions ou des convictions établies.

Faut-il rappeler la résistance de l'humanité à l'acceptation de la rotondité de la Terre ? Galilée, son démonstrateur, faillit y laisser la vie. Tout le monde y croit-il aujourd'hui ? Une enquête à ce sujet serait bien révélatrice.

Faut-il rappeler son hostilité, qui dure encore d'ailleurs, contre le concept d'évolution et de la transformation des espèces ?

N'est-il pas interdit de nos jours encore d'envisager ce principe dans certains Etats d'Amérique ?

Faut-il rappeler son hostilité contre l'incinération ? Et en Belgique même que de conditions n'impose-t-on pas avant d'autoriser celle-ci ?

Il y a un siècle, quand on découvrit les propriétés anesthésiques du chloroforme, l'opinion prétendit que la souffrance était infligée par Dieu et qu'il n'appartenait pas aux hommes de contrarier ses volontés ! C'était surtout afin de soulager les parturientes qu'on employait cet anesthésique au début et Dieu n'avait-il pas dit que la femme enfanterait dans la douleur ? Ce ne fut qu'après l'emploi de ce procédé pour adoucir les souffrances de la reine Victoria d'Angleterre en 1853 que la campagne cessa et que le moyen put être utilisé en chirurgie sans récrimination.

Que se passe-t-il maintenant avec le sérum de vérité ? Tout le monde s'élève contre cette intrusion dans la conscience humaine, cette violation de la personnalité, cette déviation de la responsabilité individuelle. L'usage qui en est fait actuellement est certainement abusif.

Un jour ne viendra-t-il pas cependant où un innocent, accusé d'un crime, menacé de condamnation capitale ne sollicitera pas lui-même l'application du sérum de vérité ? La loi ne lui reconnaîtra-t-elle pas le droit d'exiger cette épreuve ? Ne considérera-t-on pas alors ce funeste sérum comme un bienfait ?

ASTROLOGIE MODERNE. — On croit trop facilement que l'astrologie a vécu, que plus personne n'est tenté par les conceptions des alchimistes, que la médecine populaire n'est plus appliquée, que la croyance aux présages, à la magie, aux prédictions, a disparu.

Il n'en est rien, répétons-le, et ces idées étranges sont peut-être plus répandues qu'elles le furent jamais.

Une enquête faite en Angleterre par le *Mass Observation* a montré que les deux tiers de la population adulte lit les rubriques

astrologiques des journaux. D'ailleurs si ces rubriques existent dans les quotidiens et les hebdomadaires c'est qu'on les voit retenir l'attention des lecteurs. Quatre personnes sur dix accordent une foi, plus ou moins grande, à ces prédictions. Cette tendance a plutôt augmenté depuis la guerre. Il y a des périodiques spéciaux qui tirent à plusieurs millions d'exemplaires.

Aux Etats-Unis, 162 grands journaux publient des horoscopes astrologiques et 25 000 personnes ont déclaré comme profession la pratique de l'astrologie.

RELATIVITE DES JUGEMENTS. — Dans les jugements que nous portons sur les peuples de couleur, nous faisons intervenir certains éléments empruntés aux caractères raciaux, notamment à la teinte de la peau. La blancheur de la nôtre devient un signe de notre supériorité. Si nous avons du déjà revenir en partie de notre opinion à l'égard de la teinte jaune des asiatiques, nous conservons intacte celle qui vise les noirs ou les rouges. Il est vrai que dans la gamme des couleurs, le jaune est bien près du blanc.

Or la chronologie des stades de culture établit aujourd'hui que les Chinois surtout, les Hindous aussi, bien qu'ils soient plus olivâtres que jaunes, étaient déjà de vrais civilisés à une époque où les habitants de l'Europe, nos ascendants, étaient encore à peu près de vrais sauvages. Plus proche de nous, dans l'espace tout au moins, les Egyptiens n'avaient-ils pas une civilisation très caractéristique et très avancée alors que les habitants de nos contrées n'étaient pas sortis de leurs cavernes et ignoraient encore la pierre polie ?

Sans doute, il y a quelque 5.000 ans, Chinois, Hindous, Egyptiens, considéraient-ils aussi la couleur jaune, olivâtre ou brunâtre de leur peau comme un signe de la supériorité de leur race, et la peau blanche comme une incontestable manifestation d'infériorité — un signe d'éboulement même. Combien dans nos jugements sur la qualité des cerveaux des peuples de couleur n'entre-t-il pas d'éléments d'appréciation tout aussi spécieux.

Et les erreurs se répètent sans cesse, non seulement dans les masses mais même dans les milieux scientifiques. La structure dolichocephale ou brachycephale du crâne en est un exemple frappant et récent.

Un colonial, qui s'est efforcé de pénétrer les mystères de l'âme nègre, nous disait : « Trente-six mille ethnographes ont décrit les mœurs de milliers de groupes humains. Il y en aurait trois cent soixante mille que cela n'aurait pas fait faire un pas de plus à l'ethnologie ». Nous croyons bien avoir mis le doigt sur les erreurs de méthode commises dans ce genre d'étude dans nos travaux sur la Magie et dans Religion, Folklore et Sociologie.

ANTHROPOPHAGIE RITUELLE. — Que des sauvages éprouvent un goût particulier pour la chair humaine, c'est assez vraisemblable; mais il n'en est pas toujours ainsi et c'est souvent faute de comprendre les mœurs de ces primitifs que nous leur avons attribué cette prédilection.

Une observation plus approfondie des cannibales des Nouvelles Hébrides et des Bushuman de l'Afrique du Sud a établi qu'il s'agissait d'un rite.

Canaques et Bushimans tuent les blancs à titre de vengeance. Un blanc leur a-t-il fait du tort, ils assureront leur vengeance sur n'importe quel autre blanc et celle-ci, dans leur esprit, n'est complète que s'ils ont mangé le corps de leur ennemi. Ils détruisent absolument leur esprit mauvais et s'assimilent leurs vertus, leur force et leur adresse. Il s'agit d'un repas rituel et ce qui achève de l'établir, c'est que les femmes et les jeunes non initiés, ne participent pas au festin.

PREDICTION ALLEMANDE. — Avant la guerre de 1914, avait été publié en Allemagne un livre : *Grossdeutschland und Mitteleuropa im Jahr 1950* (édit. Thormann, Berlin, p. 48). Voici un passage qui montre qu'en réalité Hitler n'a fait que reprendre l'exécution d'un programme répondant aux aspirations lointaines et profondes de tout le peuple allemand et qu'il faut savoir prendre des mesures pour dissiper toute trace dans son esprit de ces rêves mégalomanes. Voici donc ce qu'il y a cinquante ans déjà, on donnait comme perspective au peuple allemand pour l'année 1950 :

« Dans un espace d'années qui sera court, nous devons voir ceci : le drapeau germanique abritera 86 millions d'Allemands et ceux-ci gouverneront un territoire peuplé de 130 millions d'Européens. Sur ce territoire, seuls les Allemands exerceront des droits politiques; seuls, ils serviront dans la marine et dans l'armée; seuls, ils pourront acquérir la terre. Ils seront alors, comme au Moyen âge, un peuple de maîtres, condescendant simplement à ce que les travaux inférieurs soient exécutés par les peuples soumis à leur domination. »

HITLER ET WINIFRID. — Wagner a publié un livre *Ma Vie*. La première édition, celle où se montrait un souci de vérité, a été détruite. Il n'en reste plus que quelques rares exemplaires. Dans cette édition, Wagner, de son propre aveu, se dit le fils, et ensuite l'élève du comédien juif, Geiger, amant de sa mère.

Le fils de Wagner, le fameux Siegfried, ressemblait tout-à-fait à Geiger. Il en avait des traits qui ne trompent pas : nez grasseyé, lippe épaisse, joue de chatpe. Les contemporains ne doutèrent pas

de la ressemblance. Ce Siegrid eut une fille Winifrid. Elle vivait encore en 1940. A un moment donné, on a parlé du mariage possible d'Hitler avec cette Winifrid, bien que plus âgée que le Führer. Mais quelle union symbolique n'eut été ! Voit-on Hitler marié à cette fille d'un demi-juif ? C'eut été d'une belle ironie.

NE MEPRISEZ PAS LE FOLKLORE — Maine de Biran, donnait aux savants de son temps, (XIX) qui dédaignaient les recherches psychologiques, un conseil que bien des savants méprisant le folklore, feraient bien de méditer. « Je ne taxerai point de frivolité la plupart de ceux qui dédaignent ou condamnent les recherches de ce genre. Je sais qu'il y en a parmi eux qui honorent notre espèce et l'éclairent tous les jours par d'importantes vérités. Mais peut-être s'exposent-ils du moins au reproche de légèreté dans ce seul point de condamner trop précipitamment des choses sur lesquelles ils n'ont pu acquérir assez de données. »

L'IMPORTANCE DU FOLKLORE. — Un des ouvrages les plus récents et les plus importants sur les Celtes, est celui de Henn Hubert : *Les Celtes*. (2 vol. de la collection : l'Évolution de l'Humanité). Cet auteur insiste à différentes reprises sur la nécessité de s'en référer à leur littérature orale, pour bien connaître les Celtes. Il nous faut tirer des lumières des textes littéraires, des exposés ou des résumés des épopées irlandaises ou galloises qui nous sont parvenues, pour éclairer les trop rares passages que les auteurs anciens nous ont laissés sur les institutions et sur la vie de la Gaule.

Il est intéressant de rencontrer un spécialiste reconnaître qu'il lui est nécessaire de recourir au folklore comme toute, pour comprendre la civilisation d'un peuple ancien. Cette constatation confirme notre thèse que le passé sert moins à comprendre le présent que le présent à comprendre le passé. Le folklore est présent, actuel, même s'il évoque des souvenirs du passé. Cela donne au folklore une utilité scientifique certaine. Il n'en reste pas moins que les spécialistes continuent à éprouver un certain dédain à l'égard du folklore.

Mais il y a plus encore dans le folklore. Il aide à comprendre la vie moderne, les actions de nos contemporains.

ALBERT MARINUS.

Bibliographie

BRABANT

Marcel VAN HAMME. — *Bruxelles 1100-1800*. 104 pages illustrées. Office de Publicité, rue Marq. 16, Bruxelles, 1949.

Est-ce un guide dans Bruxelles ? Oui et non. Oui, car les itinéraires de dix promenades y sont tracés. Mais ce ne sont pas des itinéraires à l'usage des touristes ordinaires. Le Bruxellois désireux de connaître sa ville, sur place, en y retrouvant tous les souvenirs existants ou l'évocation d'un Bruxelles disparu, s'il effectue ces dix promenades, acquerra une connaissance très vaste de l'histoire de la cité. Même installé au coin de son feu le Bruxellois, en lisant ce livre et en se transportant en pensée sur les lieux évoqués, retirera grand profit à le méditer.

Berthe DELEPINE. — *Histoire d'une Maison bruxelloise 1515-1949*. 116 p. + 19 planches hors texte. Imprimerie Wellens et Godenne, rue de Raumanie, 15, Bruxelles, 1950.

L'auteur retrace, en s'appuyant sur des documents certains, les avatars d'une demeure bruxelloise du XIV^e siècle à nos jours. Il s'agit de l'habitation située au coin de la Place Royale et de la rue de la Régence, siège actuel de la Banque de Bruxelles. Le style captivant permettrait d'intituler cet ouvrage, le roman d'une maison.

Louis VERNIERS. — *Histoire de Forest*. 556 pages illustrées. Edit. De Bock, Bruxelles 1949.

Depuis l'*Histoire des environs de Bruxelles* par Wauters, parue il y a près d'un siècle (1855) et dans laquelle un chapitre est consacré à Forest (alors un village), aucune monographie d'ensemble n'existait sur cet important faubourg de Bruxelles. Seule l'abbaye a été l'objet d'études diverses. Aussi l'auteur a-t-il accom-

pli une tâche utile en entreprenant ce travail et il l'a fait avec son talent habituel. L'ouvrage est conçu de la même manière que son *Histoire de Bruxelles* parue il y a quelques années. Tout en reposant sur des données solides, ce livre ne présente aucune aridité et peut être lu avec facilité par tout lecteur curieux. Une abondante illustration agrémenté la lecture et rend aisée la compréhension.

Sterrebeek à travers les Ages. — En cours de publication. Les fascicules 1, 3 et 4 ont paru.

Ce travail est consacré surtout au Château et à la famille de ter Maeren, qui détiennent la seigneurie pendant le long siècle. Publication sans éditeur. Adresse : Braun de ter Meerem, Sterrebeek.

Jean MARIN. — *La Villa romaine de Basse-Wavre et les sites romains de la région de Wavre*. 28 pages + 1 plan. Édition Ceuterick, Louvain.

Tiré à part du Bulletin du Cercle pédagogique de Louvain. Octobre 1949. L'intérêt archéologique de la région de Wavre est bien connu des spécialistes, et cette région s'étend en réalité fort loin, de Dion-le-Mont à la Forêt de Meerdael. L'auteur apporte des précisions nouvelles à ce qui a été écrit sur ce sujet.

Eigen Schoon en de Brabander. 23^e année n° 7, mars 1970.

Tous les articles de cette revue concernent le Brabant. Ce fascicule porte à son sommaire des études sur la démographie de Forest, le plus vieil inventaire des biens de l'Église d'Opwijk, le livre des miracles et le pèlerinage à N.-D. de Tiel (Broh.), des notices sur Asnachot et Bruxelles, Watermoel etc., contes et légendes de Geethbez.

BELGIQUE

Joseph BOUVAERT. — *Petite Histoire de l'Alphabet*. Collection Lehogue. Office de Publicité, Bruxelles. 88 pages illustrées. 1940.

Très intéressant petit travail, petit par le volume mais rendu possible par une connaissance approfondie des écritures de tous les peuples, vivants ou morts. Se recommande à tous ceux qui veulent connaître les caractéristiques des alphabets et leurs transforma-

L. DUFOUR. — *Points à élucider dans l'histoire de la Météorologie en Belgique*. 8 pages extr. de la « Revue de Philologie et d'histoire ». T. XXVI, n° 3.

Cet auteur s'occupe de longue date de la météorologie populaire en Belgique. Il a publié sous ce titre en 1943 un bon petit manuel. Ceux qui s'intéressent à cette branche du Folklore, beaucoup plus féconde qu'on s' imagine généralement, surtout pour la compréhension de l'histoire de la pensée, trouveront dans cette courte notice un aperçu condensé des étapes de la science météorologique.

Jean GESSLER. — *A propos d'un Acteur dans le Jeu de Sainte Apolline*. Extr. de « Miscellanea » Léon Van Puyvelde. 8 p. grand format illustrées. 1949.

L'auteur conteste à un personnage scatologique se trouvant dans le Livre d'Heures d'Étienne Chevalier (Musée de Chantilly) à la page consacrée au martyre de sainte Apolline, la signification qu'on lui a donnée. Il montre qu'il s'agit non d'un bourreau ayant accompli sa mission avec tant d'ardeur qu'il en a crevé ses chausses, mais d'un bouffon réalisant un geste scatologique. Il l'établit par comparaisons avec d'autres documents.

Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire. — Siège : Fondation Universitaire, Secrétariat, rue Baron de Castro, 20, Bruxelles.

La Société d'Anthropologie s'attache à rattraper les années perdues pendant la guerre et distribue en même temps les tomes 57 (1946) et 58 (1947) de son Bulletin. Bien que nous devions nous borner ici à signaler les études relatives au Brabant, nous dirons toutefois avoir constaté avec plaisir que les recherches effectuées au Congo Belge prennent une place importante dans les préoccupations de la Société. Comme études présentant un intérêt général, nous citerons le projet d'Atlas pré- et protohistorique de la Belgique et celle sur la notion de race humaine. La propagande politique ayant abusé de la notion de race et l'ayant faussée, il conviendrait que les spécialistes s'attachent davantage à redresser ces erreurs. Eux seuls sont en état de le faire et, en Belgique, il serait extrêmement utile que l'un dissipe ces notions erronées qui continuent à infester les mouvements dits culturels et politiques.

Albert MARINUS. — *Le Folklore Belge*, T. III sous presse. Édition Brepols, Turnhout.

L'ouvrage *Le Folklore Belge* devait comprendre trois volumes. Les tomes I et II ont paru avant la guerre. L'édition de l'ou-

vrage a été reprise par la firme Brépois qui a entrepris l'impression du tome III. Ce volume, comme les précédents, comptera entre 300 et 350 pages grand format et sera illustré par plus de 300 clichés. On rencontrera dans le livre les chapitres suivants : Folklore de l'Alimentation, la Procession des Pénitents, Goûters matrimoniaux et foire aux Epousailles, la « Fiertel » de Renaix, l'Ommevang de Bruxelles, le Carnaval de Malmédy, le Bethléem verviétois; les Jardins clos, les Géants et une conclusion de l'ensemble de l'ouvrage.

Robert Guiette. — *Marionnettes de Tradition populaire*. — 182 p. + 53 planches. Editions du « Cercle d'Art » 1940.

Introduction consacrée à une étude d'ensemble sur les marionnettes, puis un chapitre faisant ressortir les particularités des théâtres d'Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Mons, Tournai. Chaque chapitre est suivi du texte d'une pièce empruntée au répertoire du théâtre étudié.

Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne. — T. IV, 1940. n° 55-56, rue Fronstrée, 150, Liège.

Nous signalons, dans ce fascicule, l'article d'Alphonse Mossoux sur les sonneries de cloches en Brabant (Tourinnes Saint-Lambert, Dion-le-Val, etc.). Façons de sonner dans les diverses circonstances. Notes de Folklore : cloches dans le langage, prévisions météorologiques d'après les cloches, folklore pascal.

Almanach Wallon. — 240 p. illustrées. Edit. Chaussée d'Helmet, 178, Bruxelles - Prix 50 frs. luxe 100 frs. C. C. P. 2.170.00

C'est la quatrième année que cet almanach est édité. S'il revêt chaque année l'aspect d'une anthologie des auteurs d'origine wallonne, qu'ils écrivent en français ou en dialecte; s'il nous donne des impressions captivantes des diverses régions de wallonie, le folkloriste trouve à y glaner bien des pages de nature à lui plaire.

La Vie Wallonne. — XXIV, n° 240. 1^{er} trim. 1950. Edit. « 74, Boulevard d'Ayroy, Liège.

Comme article folklorique nous voyons au sommaire celui de J. Roland sur les légendes de sainte Rolende et de saint Oger. Peut-être n'est pas étrangère au folklore, la note de de Froidenurt montrant un cas où les prédictions de Mathieu Laensbergh ont influencé l'histoire de France.

Les Dialectes belgo-romans. — T. VII, année 1948. 76 pages. 1940

Revue éditée par *Les Amis de nos Dialectes* qui reparait modestement. Le tome VI a paru l'an dernier. L'intérêt des matières publiées ne peut que faire regretter les conditions difficiles dans lesquelles se trouvent des œuvres intellectuelles dignes d'encouragement. N'y a-t-il cependant pas au Ministère de l'Instruction publique un crédit spécial et important destiné à seconder les revues de valeur ? Cette revue n'est pas folklorique, mais il y a trop d'affinité entre le folklore et la linguistique en général et il est si utile à ces deux disciplines d'avoir entre elles plus de contact, que nous tenons à signaler cette publication dans notre bibliographie.

K. C. PEETERS. — *Eigen Haard. Crepen uit de Vlaamse Folklore*. 5-14 p. illustrées + planches en couleurs. Edit. « De Vlijt », Nationalestraat, 46, Antwerpen. 1947.

Une bonne préface de Gessler ouvre l'ouvrage. Nous regrettons de ne pouvoir consacrer plus de place dans la revue à la bibliographie. Le nombre de pages dont nous disposons, est encore réduit. Notre tâche ne peut guère consister qu'à signaler les ouvrages. Sinon, nous devrions nous étendre sur cet ouvrage. Evidemment l'auteur procède à un classement des faits folkloriques qu'il choisit, (car il ne peut songer à les énumérer tous) selon une méthode traditionnelle, devenue même un peu classique, toute discutable qu'elle soit, mais nous noterons son effort pour situer le domaine folklorique dans le milieu social au sens large du mot.

Le but de l'auteur semble avoir été de rendre le folklore intéressant à un large public, de le rendre agréable. L'abondante illustration qu'il donne et le genre de documents choisis l'indique. Si on se place dans la même disposition que l'auteur on peut dire que son but a été atteint. Le livre est éducatif et agréable à consulter.

H. STALPAERT. — *'t Beertje. Volkskundige Almanak*, 1950. 72 pages illustrées. Edit. « Bond van Westvlaamse Folkloristen ».

Un calendrier commenté ouvre l'ouvrage indiquant les travaux des champs, puis une équipe de collaborateurs exposent, en une série de courtes notices, divers sujets folkloriques, mais d'un folklore non fantaisiste. L'Almanach est parsemé de « mots pour rire » ainsi qu'il convient.

Volkskunde. — 50^e année, n° 4, 1949.

G. Wolhuis examine la zone d'expansion des légendes relatives au Dr Faust. Janssens décrit les fêtes de la Saint-Pierre au pays de Waes; Geldof se demande comment on devrait procéder pour réunir les devinettes populaires.

Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore XII. — 1949. Provincie Bestuur van Antwerpen.

Le tome XII du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province d'Anvers contient deux études. L'une de De Schepper sur Hemiksem « ses seigneurs et ses hommes célèbres (Heren en Heerlijkheid) »; l'autre de Van Herck et Jansen « Archives en images, « De nog bestaande Kerken van Antwerpen ».

Bijdragen tot de Geschiedenis. — N° 4, 1949.

Dans le numéro de cette revue, consacrée à l'ancien duché de Brabant, nous signalerons surtout aux folkloristes l'article de P. C. Boeren sur les saints Wilibrordus et Pirminus, le premier très honoré dans le Grand Duché, à Echternach notamment, et dans le Nord de l'ancien duché.

Taxandria. — XV, n° 3-4, 1949.

Consacré en grande partie au chanoine Jansen, son directeur défunt. Contient notamment une bibliographie de ses écrits.

Oostvlaamse Zanten. — XXV, n° 1, 1950.

On lit ici un article de Noterman sur les services de barges et de diligences à Gand dans la première moitié du XIX^e siècle et de Vermeulen, un inventaire des géants du pays.

Jean GESSLER — *Varia Hasselensta.* — *Schetsen uit Hasselt's verleden.* 78 pages, 1949.

A l'occasion du jubilé de cet auteur, un choix de notices publiées par lui au cours de sa longue carrière et consacrées à la ville de Hasselt ont été rééditées en un fascicule : I. Alexianen en Caluwaerts te Hasselt; II. *Gerechtigde verzoening en Oervede*; III. In leiding gaan of te Hasselt ingaan; IV. De Hasseltse seent-schepenen; V. *Tittelmansiana.*

Het Oude Land van Lanen. — V, n° 1, 1950. Bampslaan, 8, Hasselt.

Le fascicule de cette Revue, organe de la Fédération des Cercles historiques et archéologique du Limbourg contient, de nature à intéresser le folkloriste, les articles de Vanthoor sur les droits d'accises à Hasselt sous l'ancien régime et de Ballien sur les services de santé à Tongres dans le passé.

Limburg. Revue mensuelle pour l'histoire, l'Archéologie, l'Art et le Folklore du Limbourg.

Parmi les articles d'intérêt folklorique contenus dans les trois premiers fascicules de l'année 1950 citons : Geerkens, « De Kermisboom te Zutendaal »; A. R. « Bidwijckens »; A. Remans : « *Limburgs Maandschapper* »; Maart, *Lentemaand*; Dorremsand.

Table des Bulletins de l'Institut Archéologique Liégeois. 56 p. 1950. Canson, éditeur, Verviers.

La maison Gason, rue des Minières, 64 à Verviers a entrepris la publication d'une série de tables de revues importantes, telle le Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois (T. 32 à 65). Ces tables comprennent des répertoires par localités, auteurs et matières. Les publications de ce genre devraient être multipliées car elles facilitent le besogne des chercheurs.

Table des Bulletins de la Société Verolattoise d'Archéologie et d'histoire. 48 p. 1949.

Mêmes remarques que pour la notice précédente. Les tomes I à XXXV et les Chroniques de 1 à 6 ont été dépanillées.

Robert BOXUS — *Dictionnaire Wallon hutois des noms des plantes indigènes et cultivées.* — Éditions Mosa, 10, rue des Jardins, Huy, 1944-1950.

Ce dictionnaire compte 943 mots. Indépendamment du mot, l'auteur donne la localité où il l'a recueilli dans la région hutoise, et les propriétés de la plante, sans en écarter les croyances folkloriques. Une table des noms vulgaires français et des noms latins rend l'ouvrage profitable à tous les lecteurs, même aux botanistes. Contribution utile au dictionnaire général des parlers romans.

La Vierge Noire des Récollets dans le Folklore Verriétois. — 40 p. Edit. Gason. Verviers, s. d. (1940)

Le thème des vierges noires dans la dévotion populaire a suscité toujours un vif intérêt. Aussi est-il utile de signaler aux chercheurs ce fascicule où se trouve réunie la documentation relative à l'une d'entr'elles.

Jules VANDERIEUSE. — *Jean Caton et le Carnaval de Gozée.*

Extr. du tome 47 des Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi. Description de ce Carnaval à usages particuliers. L'auteur étudie surtout le mystérieux personnage de Jean Caton qui jouait un rôle important dans les cérémonies.

Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi. — T. 47 (1948-1949). Impr. Humus, Thuin.

D'intérêt folklorique, ce tome contient un article d'Émile Brouette sur les sorciers de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de G. Faider-Feytmans, sur le culte celtique du foyer dans la cité des Nerviens, et celui, cité d'autre part, de Vandereuse sur Jean Caton au carnaval de Gozée.

Le Pays Gaumais. — X. 1940, n° 1, 2, 3. Edit. : Musée Gaumais à Virton.

Ce fascicule de plus de 100 pages est édité en hommage à la petite ville française proche de Virton : Montmedy, qui a fort souffert de l'offensive de 1940. L'extraordinaire église d'Avioth retient aussi l'attention et on apprend avec plaisir sa restauration.

ETRANGER

de HOYOS SAINZ LUIS et NIEVES de HOYOS SANCHE. — *Manuel de Folklore.* 602 p. Edit. : Revista de Occidente. — Madrid 1947.

Une tendance se manifeste de plus en plus parmi les folkloristes à publier des manuels. Ce besoin résulte de la grande quantité de travaux dispersés et spécialisés sur la matière. Cette abondance achemine vers la recherche de théories explicatives, placées

généralement en tête, puis à un condensé des diverses manifestations folkloriques d'un pays déterminé expliquées selon ces théories.

C'est ce qu'ont fait très bien les auteurs précités. Une introduction expose diverses conceptions du Folklore. Elle est suivie d'un examen des méthodes. Puis les divers domaines du Folklore espagnol sont explorés, les auteurs s'en référant constamment aux travaux généraux de folkloristes d'autres pays. L'ouvrage est abondamment illustré.

Raffaele CORSO. — *Folklore, storia, obbietto, metodo, bibliografia.* 3^e édition — 208 pages. Edition Pironti Via Mezzoturnone, 75 Naples, 1946.

C'est la troisième édition de cet ouvrage. L'auteur à chaque nouvelle impression y apporte les modifications nécessitées par le développement de notre science. C'est ainsi que dans cette troisième réédition, il est amené à consacrer une place plus considérable à la question des récentes théories. Son livre est en fait un manuel de Folklore. Enumérons les principaux chapitres : Pré-curseurs, le mot folklore, la définition; la méthode, les écoles et les théories, les musées, donc tous chapitres d'ordre tout à fait général. Alors seulement il examine le folklore italien.

Il donne une bibliographie des ouvrages traitant de folklore théorique. Celle-ci ne comporte pas moins de huit pages.

André VARAGNAC. — *Civilisations traditionnelles et genres de vie.* 404 pages. Edit. Albin Michel, Paris, 1948.

Nous verrons dans ce livre un effort pour intraduire la tradition et le folklore dans le domaine sociologique, ce qui selon nous, doit être la tendance des folkloristes modernes. Il envisage donc les faits en fonction de leur rôle dans la vie sociale. Ayant subi l'emprise de la conception sociologique française d'une part et procédant pour ses enquêtes, selon les méthodes allemandes, ses conclusions appelleraient de notre part de nombreuses critiques.

Dans la *Nouvelle revue des Traditions populaires*, une analyse critique de cet ouvrage rencontre une large partie de celles que nous aurions à y faire.

Ce n'est pas sans étonnement que nous nous voyons par l'auteur rangé parmi les « quelques spécialistes égarés par certaines théories en vogue outre-Rhin », alors que nous n'avons cessé de mettre les folkloristes en garde contre ces théories. Il renvoie ses

La Vierge Noire des Recollets dans le Folklore Vervétois. — 40 p. Edit. Gason. Verviers, s. d. (1940).

Le thème des vierges noires dans la dévotion populaire a suscité toujours un vif intérêt. Aussi est-il utile de signaler aux chercheurs ce fascicule où se trouve réunie la documentation relative à l'une d'entr'elles.

Jules VANDEREUSE. — *Jean Caton et le Carnaval de Gozée.*

Extr. du tome 47 des Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi. Description de ce Carnaval à usages particuliers. L'auteur étudie surtout le mystérieux personnage de Jean Caton qui jouait un rôle important dans les cérémonies.

Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi. — T. 47 (1948-1949). Impr. Huaux, Thuin.

D'intérêt folklorique, ce tome contient un article d'Emile Brouette sur les sorriers de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de G. Faider-Feytmans, sur le culte celtique du foyer dans la cité des Nerviens, et celui, cité d'autre part, de Vandereuse sur Jean Caton au carnaval de Gozée.

Le Pays Gaumais. — X. 1949, n° 1, 2, 3. Edit. : Musée Gaumais à Virton.

Ce fascicule de plus de 100 pages est édité en hommage à la petite ville française proche de Virton : Montmédy, qui a fort souffert de l'offensive de 1940. L'extraordinaire église d'Avioth retient aussi l'attention et on apprend avec plaisir sa restauration.

ETRANGER

de HOYOS SAINZ LUIS et NIEVES de HOYOS SANCHE. — *Manuel de Folklore.* 602 p. Edit. : Revista de Occidente. — Madrid 1947.

Une tendance se manifeste de plus en plus parmi les folkloristes à publier des manuels. Ce besoin résulte de la grande quantité de travaux dispersés et spécialisés sur la matière. Cette abondance achemine vers la recherche de théories explicatives, placées

généralement en tête, puis à un condensé des diverses manifestations folkloriques d'un pays déterminé expliquées selon ces théories.

C'est ce qu'ont fait très bien les auteurs précités. Une introduction expose diverses conceptions du Folklore. Elle est suivie d'un examen des méthodes. Puis les divers domaines du Folklore espagnol sont explorés, les auteurs s'en référant constamment aux travaux généraux de folkloristes d'autres pays. L'ouvrage est abondamment illustré.

Raffaele CORSO. — *Folklore, storia, obbietto, meta do, bibliografia.* 3^e édition — 208 pages. Edition Pironti. Via Mezzocannone, 75 Naples. 1946.

C'est la troisième édition de cet ouvrage. L'auteur à chaque nouvelle impression y apporte les modifications nécessitées par le développement de notre science. C'est ainsi que dans cette troisième réédition, il est amené à consacrer une place plus considérable à la question des récentes théories. Son livre est en fait un manuel de Folklore. Enumérons les principaux chapitres : Précurseurs, le mot folklore, la définition, la méthode, les écoles et les théories, les musées, donc tous chapitres d'ordre tout à fait général. Alors seulement il examine le folklore italien.

Il donne une bibliographie des ouvrages traitant de folklore théorique. Celle-ci ne comporte pas moins de huit pages.

André VARAGNAC. — *Civilisations traditionnelles et genres de vie.* 404 pages. Edit. Albin Michel, Paris. 1948.

Nous verrons dans ce livre un effort pour introduire la tradition et le folklore dans le domaine sociologique, ce qui selon nous, doit être la tendance des folkloristes modernes. Il envisage donc les faits en fonction de leur rôle dans la vie sociale. Ayant subi l'emprise de la conception sociologique française d'une part et procédant pour ses enquêtes, selon les méthodes allemandes, ses conclusions appelleraient de notre part de nombreuses critiques.

Dans la *Nouvelle revue des Traditions populaires*, une analyse critique de cet ouvrage rencontre une large partie de celles que nous aurions à y faire.

Ce n'est pas sans étonnement que nous nous voyons par l'auteur rangé parmi les « quelques spécialistes égarés par certaines théories en vogue outre-Rhin », alors que nous n'avons cessé de mettre les folkloristes en garde contre ces théories. Il renvoie ses

lecteurs, pour la bibliographie critique de nos travaux à P. Saintyves *Manuel de Folklore* (pp. 152 et 153). Or il apparaît manifestement que Saintyves, pour l'œuvre duquel nous tenons à répéter notre vive sympathie, semblait ne pas avoir très bien compris notre conception. Il aurait convenu, citant la référence à son livre, de donner également l'indication de l'explication que nous lui avons donnée anticipativement dans le *Folklore Brehançon*, XII, n° 69, 1932, p. 185-201, sous le titre « Le Folklore descriptif ».

Les confusions viennent selon nous de ce que les auteurs, bien avisés en orientant le folklore vers la sociologie, envisagent ensuite les faits en fonction de conceptions sociologiques différentes.

Nous tenons toutefois à répéter encore que si les discussions de conceptions générales sont nécessaires en ce moment, où l'on est préoccupé du développement du folklore, il convient à leurs inventeurs de se montrer très accueillants aux idées de leurs collègues, de chercher à les concilier sans vouloir s'imposer d'une façon trop dogmatique ou sans écarter avec un peu de désinvolture les idées d'autrui.

A. M.

Bibliographie Internationale des Arts et des Traditions populaires. — Années 1939 (1941), Bâle 1940.

Avec le concours de l'Unesco, sous l'égide de la Commission internationale des Arts et des Traditions populaires, M. Paul Geiger a entrepris la rédaction de cette bibliographie qui comprend 3.182 indices. C'est la continuation de la Bibliographie entreprise, depuis 1917, par John Meyer et E. Hofmann-Krayer.

Les folkloristes sont donc internationalement servis et chaque année, quand le retard sera couvert, ils auront l'indication des meilleurs travaux de folklore édités dans le monde entier.

Onoma. — Vol. I. Centre international permanent d'Onomastique 1940.

Au Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie tenu à Bruxelles en 1949, un Comité International des Sciences Onomastiques a été créé. Il a entrepris sous le titre « Onoma » un bulletin d'information et de bibliographie. Le premier fascicule a paru. Il contient les vœux du congrès, les statuts du comité, la Bibliographie des ouvrages et documents exposés à Louvain lors de la visite des Congrèsistes dans cette ville. Siège : M. van de Wijer, boulevard L. Schteurs, 29, Louvain.

K. TER LAAN. — Folklore in de Nederlandse Oorloovoorijou. 514 p. Halkamp. Amsterdam.

Vue générale sur le folklore, mais où la part la plus large est faite à la littérature et au langage populaires.

Reposant sur un fond de connaissances sérieuses, l'ouvrage est écrit, et bien écrit, en vue de la vulgarisation.

Arnold VAN GENNEP. — Manuel de Folklore français. Editions Picard. Paris.

L'auteur, avec un courage remarquable, continue la publication de son volumineux ouvrage dont le titre ne répond plus du tout à l'ensemble de l'œuvre. Il s'agit d'un vaste compendium, d'une véritable encyclopédie du folklore français, poussant ses investigations sur tout le domaine d'expression française, Belgique et Suisse et même sur des territoires restés en contact constant avec la France.

La première partie seule du travail en est à son quatrième volume (paru en 1949) et la pagination à l'indice 2.140 pages.

L'ouvrage est assez connu en Belgique et il n'est nullement nécessaire d'en rendre compte, mais notre bibliographie serait en défaut en ne le signalant plus (nous en avons déjà parlé dans le tome XXI en 1949). Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler et nous tenons à rendre hommage à la valeur de ce travail et à la vaillance de son auteur.

Roger LECOTTE. — Essai pour une Iconographie compagnonnique. I. Champs de conduite et souvenirs du Tour de France.

L'étude des anciens compagnonnages retient en ce moment l'attention de maints auteurs français et cette préoccupation n'est pas seulement d'ordre historique puisqu'on cherche à réorganiser ceux-ci dans la pratique.

Avons-nous eu en Belgique, dans le passé, une institution semblable à celle qui fut si florissante en France ?

Nouvelle revue des Traditions populaires. — N° 4, sept. Oct. 1949. Rue de Rennes, 108bis. Paris.

On lit dans ce fascicule un conte, *La Montagne verte* par M. Colomb, recueillie à Assions, en Ardèche. Une étude d'Auriant sur les chansons et traditions dans l'œuvre de Gérard de Nerval. (Cet auteur fut un des premiers en France à attirer l'attention sur l'intérêt des chansons populaires). Paul Delarue signale la publication incessamment d'un inventaire analytique et méthodique des

contes populaires de France, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique. Un article de D. Telnouy nous apprend à connaître l'épopée populaire arménienne.

L'Ethnographie (Revue de la Société d'Ethnographie de Paris), boulevard St-Michel, 95, Paris.

En une fois nous recevons les années 1941, 1942, 1943, 1944 de cette importante revue dont nous saluons la réapparition, toujours sous la direction (depuis 1920) de Louis Marin. On lit d'ailleurs dans le volume de l'année 1942 une étude de lui sur la crise des traditions. Dans les divers tomes se poursuit l'enquête sur les végétaux dans le folklore.

Le Mois d'ethnographie française. — III, n° 8-9, 1940. Musée National des Arts et des Traditions populaires, Paris.

Bulletin de bibliographie et de documentation, ne contient pas d'articles, mais parfois des comptes rendus détaillés de conférences. C'est ainsi que nous voyons (p. 82) le résumé d'une communication de Charles Porain, vice-président de la Société d'Ethnographie française, où il nous est agréable de lire un passage où l'auteur se demande s'il n'est pas vain d'accumuler sans arrêt des matériaux sans s'inquiéter de rechercher les forces profondes déterminantes des faits. Voilà trente ans que nous nous lassons à le répéter. Y viendrait-on enfin ?

Bulletin Folklorique de l'Île-de-France. — XI^e année, 1940.

Étude de chansons par Patrice Colraut. Roger Lecolte expose longuement la légende du soldat qui refuse le passage à Napoléon (ou ne passe pas). Dans un article de Pierre Soulier sur un petit métier : l'éventailerie (à Andeville), nous trouvons signalé un usage assez emblématique à celui de la Saint-Eloi à Bouillon, cité F. B. XXI - p. 259.

English Dance and Song. — XI, 1950, n° 2.

Ce numéro de l'*English Folk Dance and Song Society* contient un article de Margaret Dean-Smith sur les danses au temps des Stuart et des Tudor. On y apprend avec joie la reconstruction de la Cecil Sharp House démolie par le bombardement de 1940.

Paul GEIGER et Richard WEISS. — *Atlas des Schweizerischer en Volkskunde.* (Atlas de Folklore Suisse).

La Société Suisse des Traditions populaires vient de commencer la publication de l'Atlas de Folklore Suisse. Nous ne pouvons nous étendre longuement sur les caractéristiques de ce travail, mais il importe que nous en signalions la parution à nos lecteurs. Un prospectus détaillé peut leur être envoyé sur demande : Eugen Reutsch Verlag, Erlenbach, Zurich.

Costumes et Costumes. — XXIII^e, 1950, n° 1.

La revue de la Fédération Nationale des Costumes Suisses consacre ce numéro au costume et aux danses populaires Yougo-Slaves.

Folklore. — Revista di Tradizioni popolari, IV, n° 1 et 2, Avril-Septembre 1949.

Signalons un article de Raffaele Corso sur l'utilité de la coordination des différents points de vue concernant le domaine et l'objet du folklore. Décidément ce besoin se fait sentir partout. Charles Speroni consacre un nouvel article aux « Wellerismes » auxquels diverses notes ont été consacrées dans le *Folklore Brabançon* avant la guerre. Le mot lui-même, créé pour les besoins de la cause, fait lui-même son tour du monde.

Osterreichische Zeitschrift für Volkskunde. — N° 3-4-1940. « Verein für Volkskunde » Vienne.

De Franz Lipp on lit dans ce fascicule un article sur les masques et le carnaval de Salzkammergut. On voit aussi une liste des thèses sur des sujets folkloriques présentés à l'Université de Vienne.

Praca i Materialy etnograficzne. — Organe de la Société polonaise d'ethnologie, T. VII 1948-49, 404 p. illust. Lublin.

Contient des études diverses, quant au sujet et quant aux diverses régions de la Pologne. Il en est sur les costumes, le usage de mariage, l'élevage des moutons et sur l'art du potier.

Folia Ethnographica. — Institut d'Ethnographie de l'Université de Budapest-Puskín n. 3, 1940, 102 p. ill.

Dirigée par Ortutay Gyula cette revue est destinée à faire connaître l'ethnographie et le folklore hongrois à l'étranger. Les

articles sont présentés en russe, anglais et français. Citons comme article d'intérêt général : Morat K. Histoire et ethnologie, où l'on trouve les préoccupations similaires à celles de partout, à savoir les rapports de l'histoire et du folklore; Degh I. *Histoire du Folklore hongrois*.

Ethnographia Népelet. A Magyar néprajzi Tarsaság Folyóirata. — T. LIX, 1948, 260 p. ill. Budapest.

Nombreuses contributions, fort courtes, sur tout les sujets folkloriques hongrois. Pour les disciples de la chanson populaire citons en deux de Bartok sur l'enregistrement des chansons populaires.

Annuaire (1948) de la section historico-philosophique de la Faculté de Philosophie de Skopje (Macédoine). — 182 p. ill. + cartes.

Une étude de Vaso Tomanovic sur le mélange des mots dans l'étymologie populaire retient notre attention car elle témoigne, dans le langage, d'un phénomène semblable rencontré dans le folklore. Habitué à considérer le langage comme quelque chose d'immuable on envisage les transformations des mots (ou de sens) comme des fautes, alors que ce sont des créations, même si l'accident est le fait du peuple. Dans le folklore de même si nous considérons nos institutions comme immuables les faits folkloriques sont des anachronismes, alors qu'ils peuvent aussi bien être des signes ou de régression ou de création.

On est un peu étonné de trouver dans cette publication Yougo-Slave une étude, curieuse d'ailleurs, sur l'influence exercée par Robelais sur Etienne Tabourot.

Le Mouvement Folklorique

CONGRES INTERNATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Un Congrès International des Arts et des Traditions populaires aura lieu à Stockholm en Septembre 1951, sous le patronage du Gouvernement Suédois et avec l'aide de l'UNESCO.

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ETUDE DES CONTES POPULAIRES. — Les folkloristes danois préconisent la création d'un Institut International pour l'étude des contes populaires. Au Danemark l'attention des folkloristes a toujours été attirée par la recherche de cette littérature et à Copenhague se trouve un centre documentaire très riche. Il s'agirait maintenant, afin de faciliter les études comparées, de grouper tous ceux qui, dans tous les pays du monde, recueillent, répertorient et analysent les contes populaires. Cet Institut travaillerait dans le cadre de la Commission Internationale des Arts populaires. Il est vraisemblable que les rapports entre les deux organismes seront fixés lors du Congrès International des Arts et Traditions populaires qui se réunira à Stockholm en Septembre 1951.

Adresse : M. HAMMERICH, Bibliothèque royale de Copenhague.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA DANSE ET DE LA MUSIQUE POPULAIRES. — Le Conseil se réunira à Paris en juin 1950. Une Conférence internationale sera tenue à Blomington (Indiana University) en juillet de cette année. Il s'agit surtout de provoquer des rapprochements entre Européens et Américains et de permettre aux premiers d'acquérir une meilleure connaissance du répertoire des Indiens. Les thèmes à l'étude sont : éléments indigènes et importés dans la musique populaire des continents américains; authenticité dans la musique populaire; interdépendance de la musique populaire et la musique artistique.

MANIFESTATION DUPREEL. — Le 15 février 1950, une manifestation de sympathie, et aussi d'admiration, a été organisée en l'honneur d'Eugène Dupréel, professeur à l'Université de Bru-

nelles, à l'occasion de son septennaire et de sa retraite. Entre jeune dans l'enseignement, il y a exercé une action féconde; mais il importe surtout de rendre hommage à l'importance et à la solidité de son œuvre personnelle. Nous ne songeons pas seulement à l'aspect philosophique de ses travaux, mais à l'originalité captivante de ses conceptions sociologiques. Notre service s'associe à ce témoignage de gratitude bien mérité.

MAISON TOURNAISIENNE. — Le Musée de Folklore de Tournai, détruit lors du bombardement de la ville en 1940, vient d'être reconstruit et rendu accessible au public. Il a été inauguré solennellement le 7 avril dernier. En cette circonstance, on ne peut s'empêcher d'évoquer le souvenir de Walter RAVEZ. C'est lui qui avait pris l'initiative de cette création. Sans se laisser abattre, dès 1940, il se remit au travail afin de reconstituer les collections et de dresser les plans nouveaux. Il faut aussi rendre hommage à ceux qui, suivant ses traces, ont su conduire la restauration à bonne fin.

MUSEE GALLO-ROMAIN. — Si on démolissait tout Arlon et tout Tongres on remettrait au jour des villes Gallo romaines. Rien d'étonnant si dans ces villes on trouve d'importants musées contenant des pièces de cette époque. A Tongres les objets sont si nombreux que la construction d'un nouveau musée vient d'être décidée.

DECOUVERTE D'UN TEMPLE GALLO-ROMAIN. — A Hofstade en Flandre Orientale, près d'Alost, on vient de mettre à jour un temple Gallo-romain, en parfait état de conservation, paraît-il.

Nécrologie

G. H. Dexters.

Nous avons eu l'occasion déjà de signaler la mort de Mr DEXTERS, collaborateur à notre édition flamande. Il est décédé subitement à Eindhoven, âgé seulement de 41 ans. Nos relations ne commencèrent que deux ou trois ans avant la guerre, mais, du moment qu'il connaît notre œuvre il nous apporta sa collaboration sans réserve.

Il était instituteur modèle, mais sa grande activité se manifestait également dans d'autres domaines. Tout ce qui intéressait l'enfant ou la vie populaire éveillait sa curiosité. D'origine Limbourgeoise, « Maaslander » avant tout, c'était naturellement sa contrée qui l'intéressait spécialement. Il sut se dégager cependant de cet esprit de provincialisme, d'où certains ne sortent jamais, et aucune manifestation folklorique dans le pays et même à l'étranger ne lui échappait. Il publia en flamand une « Histoire de la Seigneurie d'Eindhoven », écrivit différents articles dans des revues Limbourgeoises; fournit beaucoup de renseignements utiles au folkloriste bien connu J. FRERE et donna au « Brabantse Folklore » : *Sint Markoen en het Sint Markoonteer*. In de *Muyserkes luidt een klok* et dans notre n° de mai 1940 *De Folklore in de Valkschool*, un article qui témoigne d'un esprit novateur à l'école. Nous savions qu'il avait encore plusieurs études en préparation pour notre revue et qu'il serait devenu un de nos meilleurs collaborateurs et amis. La mort en a décidé autrement. Nous nous inclinons respectueusement devant sa tombe.

Jules Bommer.

Conservateur délégué honoraire des Musées d'Art et d'Histoire. Jules Bommer est décédé à Auderghem à l'âge de 78 ans. Par un étrange ensemble de circonstances ce docteur en médecine sortit des cliniques et des hôpitaux et s'engagea dans les recherches ethnographiques, particulièrement celles relatives au Japon. Il y

acquies une grande autorité. C'était non seulement un chercheur consciencieux, un savant scrupuleux, mais un homme de bon conseil, franc et juste. Un de ceux devant la tombe duquel on peut s'incliner avec respect et sans arrière pensée.

Chanoine Maere.

Agé de 81 ans, le chanoine Maere est décédé à Dinze le 20 mars dernier. Professeur émérite et bibliothécaire de l'Université de Louvain, il avait déployé une grande activité dans le domaine de l'Archéologie. Membre de l'Académie flamande et de la Commission des Monuments et des Sites, il avait aussi comme vice-président participé aux destinées de l'Académie Royale d'Archéologie. Il convient que nous payons un tribut d'hommage à sa mémoire.

Chanoine Fernand Crooy.

De onze ans plus jeune que son collègue le chanoine Maere, il s'est distingué plutôt dans le domaine de l'Histoire de l'Art. De 1919 à 1925 il participa au mouvement de rénovation de l'art religieux en Belgique. Il laisse trois ouvrages sur les rapports entre la foi et l'art; un *Mémorial de l'Art flamand*, une *Histoire de l'Art religieux en Belgique* et une étude sur les émaux de la Collégiale de Huy. Notre service eut toujours avec lui des rapports empreints de la plus grande cordialité. Il est de ceux dont on garde un souvenir sympathique.

R. Verdeyen.

Fils d'un instituteur de Léau, VERDEYEN fit des études de philologie germanique à l'Université de Gand. Il enseigna aux Athénées de Gand, Bruxelles, Anvers, Ostende et Ixelles, mais il était plus préoccupé de recherches scientifiques; aussi, en 1919 recéda-t-il à l'enseignement universitaire. Ce fut lui qui détiint depuis lors la chaire de Néerlandais, littérature, Histoire de la grammaire et philologie, à l'Université de Liège. Le défunt n'avait que 66 ans.